



N°12
JANV.
2024

JASSANS RIOTTIER

BULLETIN MUNICIPAL

VILLE
CERTIFIÉE

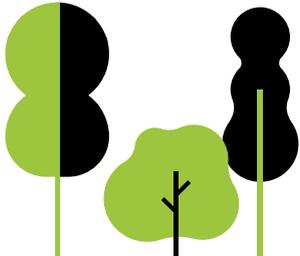
20
TERRE
DE JEUX
24



VILLEFRANCHE
BEAUJOLAIS
SAÛNE
agglo

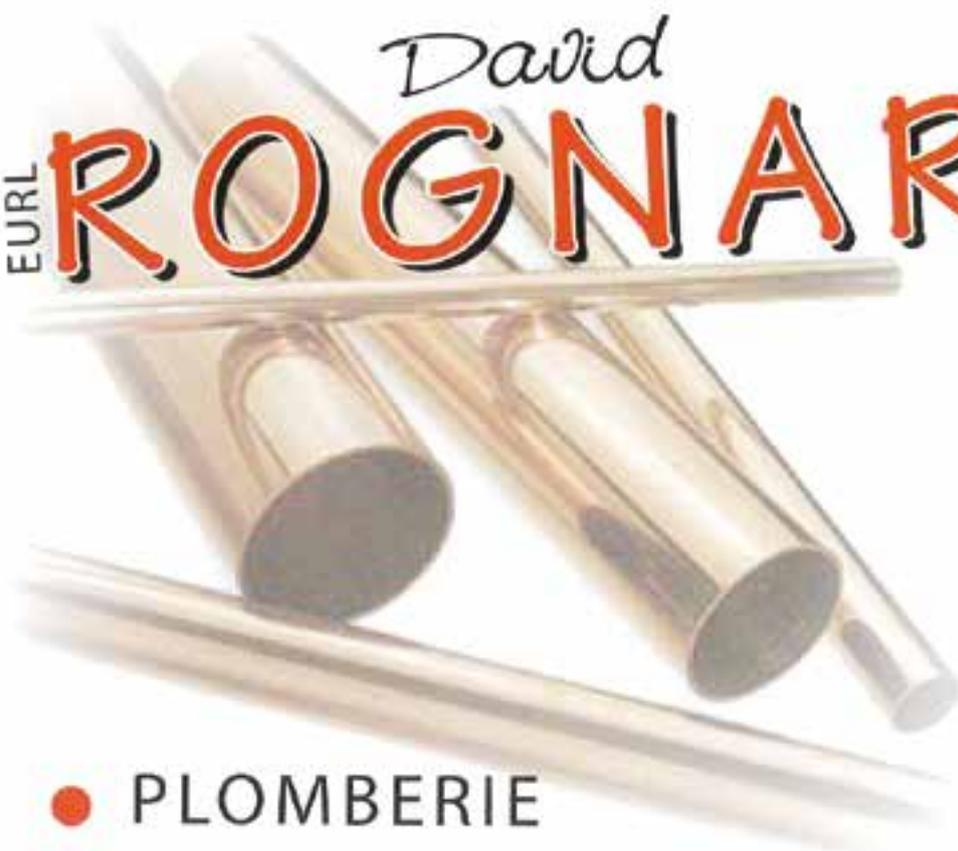


Une ville qui bouge



PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

David
EURL **ROGNAARD**



- PLOMBERIE
- CHAUFFAGE
- SANITAIRE
- ENERGIES RENOUVELABLE
- DEPANNAGE 7j/7j
- ENTRETIEN

06 19 68 41 65

181, Chemin du Stade - 01480 FAREINS



EDITO'

Chères Jassanaises, chers Jassanais,

C'est avec une immense satisfaction que je vous annonce une évolution dans la communication au sein de notre commune. En effet, à partir de l'année 2024, notre bulletin municipal passera d'une parution à deux.

Cette décision affirme notre souhait de vous offrir une information de qualité qui découle d'une volonté forte de transparence, d'écoute et de partage.

En effet, ce changement de rythme éditorial nous permettra non seulement de relater les événements passés avec une rétrospective détaillée et captivante, mais aussi de vous tenir informés de manière plus réactive sur les initiatives en cours, les rendez-vous à ne pas manquer, et les réalisations qui embellissent notre cadre de vie.

Ce bulletin municipal renouvelé sera le reflet de notre dynamisme collectif. Il sera l'écho de vos réussites, de vos engagements, et de l'esprit accueillant qui fait de notre commune un endroit si agréable à vivre. Nous mettrons en lumière la diversité de nos actions, de nos associations, de nos talents, tout en accordant une place prépondérante à vos retours, à vos suggestions, pour une communication encore plus interactive et participative.

Notre nouvel engagement s'inscrit aussi dans la continuité des moyens déjà mis en place : sites internet de la mairie, de la médiathèque, du centre culturel et l'application mobile de Jassans-Riottier. Tous ces outils ont les mêmes objectifs : être plus proches de vous, de vos besoins et de partager avec vous les projets novateurs qui façonnent l'avenir de Jassans-Riottier.

Le nouveau souffle pour notre Bulletin municipal incarne notre volonté de créer du lien, de susciter l'échange, et de renforcer notre cohésion en faisant de ce support un véritable trait d'union entre nous.

Restez à l'écoute, restez informés, et surtout, continuons à construire ensemble notre histoire commune !

Avec tout mon dévouement,

Jean Pierre REVERCHON, Maire



DISCOURS DE LA CEREMONIE DES VOEUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITE

SAMEDI 13 JANVIER 2024

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je me réjouis une fois encore de constater que vous êtes nombreux à vous être déplacés pour cette cérémonie des vœux 2024 du Maire et de la Municipalité. J'ai donc grand plaisir à vous saluer chaleureusement toutes et tous.

Avant toute chose, je veux avoir une pensée pour les malades qui souffrent physiquement et psychologiquement, pour les personnes seules et pour les personnes endeuillées ; je veux leur exprimer mon affection et ma bonté du cœur.

Habituellement la période des vœux se doit d'être une occasion joyeuse et festive de se retrouver et de se souhaiter de bons moments pour l'année qui débute.

Aujourd'hui en 2024 nous ne pouvons que nuancer cet enthousiasme et qu'arborer une certaine morosité.

Le monde est en crise et nous vivons une période d'intense inflation qui rend pour beaucoup de Français la vie difficile pour se nourrir, pour se loger, pour se chauffer.

Aussi, quels que soient nos domaines ou registres de compétence, quel que soit notre niveau dans l'échelle sociale, nous devons nous montrer solidaires de notre prochain et agir avec détermination dans l'union.

Oui, soyons unis pour lutter contre l'avidité de puissance et d'hégémonie sur l'autre et contre les guerres fratricides génératrices des pires misères et atrocités barbares. Oui soyons aussi unis, solidaires et déterminés pour améliorer la situation économique de notre nation.

À Jassans nous nous mobilisons quotidiennement et nous agissons toujours et encore dans l'unique but de l'intérêt de nos concitoyens.

Ainsi en 2023 :

- 🍃 L'aire de covoiturage et l'arboretum, rue de Beurivage ont été réalisés et sont désormais mis à la disposition de la population.
- 🍃 23 caméras supplémentaires de vidéo surveillance ont été installées.

- 🍃 La cantine de l'école maternelle de la mairie a été entièrement réhabilitée et agrandie.
- 🍃 D'importants travaux de réfection totale de voirie ont été réalisés à Champ Bouvier, rue des anciens combattants, rue du Général Leclerc, rue du Maréchal Foch.
- 🍃 Les travaux de réfection de l'immeuble communal des T A ont été achevés et les appartements sont maintenant loués. Cet immeuble est devenu de bonne facture et représente un bien foncier considérable pour notre commune.
- 🍃 Les travaux d'aménagement du chemin de halage ont été menés à leur terme et la Voie Bleue a été ouverte aux promeneurs et cyclistes. Reste à réaliser le dernier tronçon sous le pont de Frans pour rétablir la totale continuité de ce cheminement depuis Lyon jusqu'au Luxembourg.
- 🍃 Une ligne budgétaire de 86 000 € a été inscrite pour le remplacement en LED des éclairages des stades de football. Les travaux vont commencer avant la fin du mois.

L'année 2024 va voir s'installer les trois grands projets de la mandature et ce sera pour notre commune **le franchissement d'un véritable cap dans son histoire.**

C'est ainsi que :

- 🍃 Au **château de Gléteins** le remplacement des huisseries va bon train. Très prochainement va être lancée la consultation des entreprises pour la réhabilitation et le reconditionnement des trois niveaux intérieurs du bâtiment. Dans la foulée s'ensuivront les travaux de création de tous les locaux qui accueilleront tous les services administratifs de la nouvelle mairie (accueil, salle des mariages et de réception, salle du conseil, multiples bureaux administratifs et des adjoints...)
- 🍃 Dans le parc du château (nouvelle mairie) va être érigée dans le courant de l'année **la vaste salle multifonction** qui jusqu'à présent faisait grandement défaut par son absence à une commune d'importance comme la nôtre et qui fera fonction de salle des fêtes et espace d'accueil pour mariages, séminaires, congrès, journées et soirées festives, réunions publiques et associatives, expositions...
- 🍃 La réhabilitation et l'extension du **Centre culturel de Gléteins** va débuter avec création d'un nouveau théâtre, d'un studio d'enregistrement, d'une salle d'exposition. Il fera l'objet de nombreux

échanges culturels avec le conservatoire de l'Agglo et le théâtre de Villefranche.

Nous travaillons sans relâche au montage des dossiers nécessaires à obtenir des subventions pour nos réalisations d'investissement.

Il est parfois nécessaire de montrer une certaine ténacité, voire une insistance pour obtenir satisfaction alors que les aides devraient être accordées systématiquement lorsque les projets sont en totale adéquation avec les exigences administratives requises.

En tout cas nous remercions :

- 🍃 Le Conseil départemental pour une aide totale de 455 000 €
 - 🍃 L'Etat pour une aide totale de 542 000 €
 - 🍃 La Région pour une aide de 300 000 €
 - 🍃 L'Agglo pour une aide de 100 000 €
 - 🍃 L'Europe via la subvention FEDER gérée par la Région pour une aide substantielle de 1 095 000 €
- 🍃 **Soit au total 2 492 000 €**

Bien entendu nous inscrivons notre commune dans **une démarche de contribution à la transition écologique et énergétique.**

Ainsi :

- 🍃 La sobriété énergétique est réelle à Jassans avec plafonnement de la température à 20° dans les écoles et locaux administratifs et extinction de l'éclairage public nocturne dans la plage horaire : 24h-5h du matin.
- 🍃 Avec les 17 autres communes de l'Agglo et dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Jassans est dans une démarche territoriale de planification des énergies renouvelables en s'appuyant sur un Schéma Directeur des Energies et sur un Cadastre Solaire déployé par l'Agglo sur l'ensemble de son territoire.

Ont été notamment définies des zones d'accélération pour la production d'énergies renouvelables concernant la filière solaire, la géothermie et la méthanisation : par exemple ont été répertoriées les toitures des bâtiments publics, les toitures des bâtiments situés en zone d'activités économiques et les boues de la station d'épuration.

Dans le domaine du château de Gléteins, nous venons de réaliser un forage dans la nappe phréatique qui montre que nous pouvons disposer d'un débit d'eau suffisant nécessaire à la production d'énergie par géothermie. Nous avons lancé une étude dans ce sens.

En matière **d'urbanisme :**

Nous entendons des critiques concernant la bétonisation du territoire. Je tiens à rappeler que les bâtiments en cours d'édification résultent de l'application des normes du PLU mis en place par l'équipe municipale qui nous a précédés avant 2014.

Les dossiers déposés par les promoteurs étant en parfaite adéquation avec le PLU de 2012 toujours en cours actuellement, nous avons été contraints d'accorder les permis de construire.

Cependant nous avons imposé notre exigence d'esthétique et la création de parkings en nombre bien supérieur à celui requis par le PLU.

Depuis un an et demi, dans le cadre de la constitution du nouveau PLU intercommunal, nous opposons un sursis à statuer à toute demande de construction d'immeuble ; les règles à venir imposeront des constructions de 2 étages maximum (R+2), 2 parkings au minimum par appartement, 40% d'espaces verts et impossibilité de construction en limite séparative lors des divisions parcellaires.

La Loi Climat et Résilience avec son dispositif ZAN (zéro artificialisation nette) impose malheureusement de réduire considérablement le périmètre d'urbanisation (avec par exemple impossibilité de créer de nouveaux lotissements pavillonnaires).

En tout cas pour la zone de densification urbaine autorisée, à savoir l'urbanisation du centre-ville, nous mettrons en place une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) et conjointement avec l'Agglo nous solliciterons l'assistance d'un cabinet d'urbanisme.

Certains nous reprochent **nos dépenses d'investissement.** Je réponds que nous réalisons et mettons en place les projets du programme pour lequel vous nous avez élus, ni plus, ni moins...

Un maire doit être, certes, bienveillant mais aussi visionnaire, ambitieux, audacieux et bâtisseur pour les générations futures, tout en veillant à un exercice comptable raisonné, raisonnable et maîtrisé et en ne mettant absolument jamais en danger les finances de la commune. Notre gestion est rigoureuse et tout à fait saine puisque **notre endettement communal aujourd'hui est 3 fois inférieur à l'endettement des communes de la même strate** et ce, malgré les nombreux investissements réalisés depuis 10 ans et sans jamais avoir augmenté les taux d'imposition.

Cette analyse financière nous laisse donc une marge importante pour réaliser les 3 grands projets dont nous venons de parler.

Aussi, chers amis, **agissons ensemble, avec détermination et efficacité, pour la modernisation de notre commune et le « bien vivre » à Jassans aujourd'hui, demain, mais aussi dans un futur plus lointain.**

A toutes et tous je formule des vœux de santé et vous souhaite belle et heureuse année.

Jean-Pierre REVERCHON
Maire



INTERVENTION ORALE DU MAIRE AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 DECEMBRE 2023

CONCERNANT LES NUISANCES ENGENDRÉES PAR L'ENTREPRISE GRANUPLAST EN ZONE INDUSTRIELLE DE JASSANS-RIOTTIER

Et oui, nous sommes arrivés « de facto » dans cette situation de mise en danger sanitaire de la population quant à son exposition permanente aux composés organiques volatils qui pour certains peuvent être très cancérigènes, COV engendrés par l'activité de recyclage des plastiques de l'entreprise Granuplast et par notamment son procédé d'extrusion.

Ce n'est pourtant pas faute de la municipalité de Jassans d'avoir lancé des avertissements et d'avoir décrit nos arguments scientifiques de mise en garde d'un tel procédé.

En effet, nous avons reçu en mairie les investisseurs de cette entreprise, nous avons été reçus à Bourg en préfecture de l'Ain en présence du directeur de la DREAL, nous sommes intervenus en audioconférence avec le CODERST, et chaque fois nous avons argumenté scientifiquement en décrivant la haute potentialité de risque sanitaire d'un tel procédé... en vain...

L'intérêt national à privilégier l'implantation de telles entreprises de recyclage l'a emporté dans cette affaire et a certainement été prépondérant dans la décision de Madame la Préfète de l'Ain d'accorder l'autorisation d'installation et de fonctionnement

de cette entreprise, malgré l'avis défavorable de la quasi unanimité du conseil municipal de Jassans. Et bien aujourd'hui nous constatons que nos craintes étaient tout à fait fondées et que les nuisances et dégâts sont réels et omniprésents.

Il ressort de tous les contrôles pratiqués une non-conformité grave et manifeste des émissions atmosphériques :

- 🔹 Il a été constaté une concentration en composés organiques volatils deux fois et demie supérieure à la concentration autorisée ; ces COV résultent de la dégradation des polyéthylènes et polypropylènes lors de l'extrusion à haute température et l'on sait que certains des COV peuvent être hautement cancérigènes. L'organisme testeur, l'APAVE, ne précise pas la composition de ces COV, mais on sait qu'à haute température de dégradation peuvent apparaître : benzène, xylène, cyclohexane et tétrahydrofurane, autant de molécules hautement toxiques.
- 🔹 Il a été aussi constaté une concentration de poussière plastique quarante fois supérieure à la concentration réglementaire autorisée par l'arrêté préfectoral.

En ce qui concerne les rejets aqueux, ont été mesurés entre autres :

- 🔹 Des hydrocarbures totaux cinq fois supérieurs au taux réglementaire
- 🔹 Un indice phénol quinze fois supérieur au taux réglementaire.

Pour rappel, des expositions au phénol sont susceptibles de provoquer des anomalies génétiques et de graves toxicités par inhalation, par contact ou par ingestion. Autant d'anomalies qui exposent la population à de graves dangers sanitaires.

Devant notre insistance à alerter et devant les multiples plaintes des riverains à subir des nuisances olfactives nauséabondes pratiquement quotidiennement, Madame la Préfète de l'Ain a enfin pris un arrêté de procédure de mise en demeure à l'encontre de la société Granuplast, lui demandant d'apporter les corrections nécessaires pour respecter les prescriptions des articles concernant les émissions atmosphériques et les rejets aqueux de l'arrêté préfectoral d'autorisation environnementale qui a été délivré le 5 juillet 2021 et cela avant le 14 janvier 2024.

Au prétexte de nécessité nationale de recyclage/ régénération des matières plastiques et au prétexte que ce genre d'entreprises a le vent en poupe, **ne vendons pas pour autant notre âme au diable !**

En vérité, je vous le dis : il en va de notre engagement en responsabilité à tous.

Si à cette date butoir du 14 janvier la DREAL constate la persistance de toutes ces anomalies et si Granuplast ne propose pas de solutions efficaces et honnêtes de correction de ces non conformités, nous serons dans l'obligation de demander la fermeture administrative de l'entreprise pour ne pas exposer plus longtemps encore la population à de graves dangers sanitaires.

Dans une interview de Granuplast faite au journal « le Progrès », le 10 décembre, l'entreprise a l'outrecuidance de déclarer que l'air rejeté est plus propre que l'air extérieur.

Mais quelle démonstration de mépris pour les riverains et la population tout entière de Jassans ! Une telle attitude est pour le moins écœurante.

Aussi à vous tous amis conseillers communautaires, nous, mairie de Jassans, vous demandons un soutien total dans nos démarches d'exigence et d'intransigeance à l'encontre de cette entreprise.

Jean-Pierre REVERCHON
Maire de JASSANS-RIOTTIER
Vice-président de l'Agglomération Villefranche
Beaujolais Saône

SOMMAIRE

- 👉 TERRE DE JEUX P. 08
- 👉 FINANCES P. 13
- 👉 RÉALISATIONS À MI-MANDAT P. 16
- 👉 TRAVAUX P. 18
- 👉 AFFAIRES SCOLAIRES P. 22
- 👉 SÉCURITÉ P. 26
- 👉 ENVIRONNEMENT P. 27
- 👉 AGGLO VBS P. 28
- 👉 AFFAIRES CULTURELLES P. 30
- 👉 DÉVELOPPEMENT ÉCO P. 34
- 👉 AFFAIRES SOCIALES P. 36
- 👉 FÊTES ET CÉRÉMONIES P. 44
- 👉 ASSOCIATIONS P. 48
- 👉 INFORMATIONS PRATIQUES P. 66
- 👉 TRIBUNE LIBRE P. 70



www.mediatheque.
jassansriottier.fr



www.centre-culturel.
jassansriottier.fr



www.jassansriottier.fr



Découvrez notre
application !



- 👉 **Directeur de publication** : M. Jean-Pierre Reverchon
- 👉 **Rédactrice en chef** : Fabienne Gay, service communication
- 👉 **Photos** : Fabienne Gay, Associations
- 👉 **Maquette et réalisation** : Rougevert Communication
- 👉 **Impression** : Impression en 3 200 exemplaires sur papier issu des forêts gérées à long terme et utilisation d'encre végétales.

TERRE DE JEUX

2023 : ANNÉE PRÉOLYMPIQUE



Compte à rebours à l'école primaire Champ Bouvier

Dans le cadre du label Terre de jeux 2024, plusieurs manifestations ont été organisées sur la commune.

Le 10 mars, 200 élèves des écoles primaires ont pu dialoguer avec Yann Cucherat, gymnaste français, mais avant tout enfant de Jassans. Un palmarès impressionnant avec notamment 4 participations aux JO de Sydney, Athènes, Pékin et Londres.



Yann, avec sa gentillesse habituelle, a revêtu l'habit de maître de cérémonie pour dialoguer en toute simplicité avec les enfants, qui avaient préparé de très nombreuses questions sur sa carrière de champion, sur sa vie actuelle, sur ses souvenirs de jeunesse à Jassans, était-il bon élève ? Une question qui a fait sourire J.M. Poncet son ancien instituteur...

Mais avant tout, Yann Cucherat a voulu faire passer le message aux enfants, qu'il faut croire en soit, et qu'avec de la persévérance, on peut réaliser de très belles choses.



Une belle journée pour ces enfants, qui en garderont un excellent souvenir.

Terre de jeux, c'est aussi l'occasion pour toutes et tous de pratiquer une activité physique, dont les bienfaits pour la santé ne sont plus à démontrer.



20
TERRE
DE JEUX
24

Le samedi 29 avril, une marche aux énigmes a été organisée. Un circuit d'environ 10 km, dans Jassans avec de nombreuses énigmes à résoudre sur l'histoire de notre commune.



AGENDA 2024 : ANNÉE OLYMPIQUE

Le samedi 15 juin : « Jassans terre de sports »

Parcours de la flamme olympique dans Jassans, allumage de la vasque sur le parc de loisirs.

Un après-midi festif au parc de loisirs, avec la participation d'un grand nombre d'associations, kermesse du Sou des écoles, remise de médailles aux sportifs et dirigeants méritants, nombreuses animations et le soir un grand spectacle gratuit. Buvette et restauration sur place. À noter également, à l'espace Paul Colombel, le gala de Jazzy Jass sur le thème des JO. Le programme complet des festivités sera communiqué ultérieurement.

Vendredi 26 juillet : sur l'esplanade, à proximité de la halle, retransmission festive (buffet, buvette, animation) de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris 2024 sur écran géant.





Taxi Steva-Amblard

TAXI N°1
JASSANS

7/7 jours

Tous transports

Toutes distances

Gares - Aéroports - Colis

Transports médicaux conventionnés

Rayons - Dialyses - Chimiothérapie

Accompagnement - Aide formulaires hôpitaux

Stationnement Jassans-Riottier - Messimy sur Saône

06 07 61 39 90

Fabienne et Franck AMBLARD - 01480 JASSANS

GROS PLAN SUR 2023



1



2

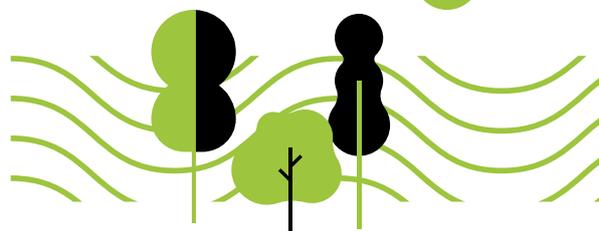


3



4

- 1 - **février** Les pompiers sont en stage au château de Gléteins.
 2 - **février** Sébastien Spaeth est en finale de Ninja Warrior.
 3 - **février** Conscrits du personnel, du conseil municipal d'enfants, des retraités et des élus.
 4 - **mars** Les élus félicitent les propriétaires de la miellerie Les jardins de Magali, qui ont obtenu une médaille d'or au Salon de l'Agriculture.







11



12



13



14



15

5 ET 6 - juillet Rassemblement citoyen pour dire non aux violences

7 - juillet Fête du 13 juillet.

8 ET 9 - juillet 14 juillet remise de diplôme aux jeunes du SNU.

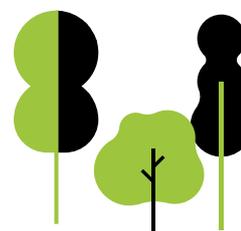
10 - août Valérie Thimonnier quitte Aicar après 30 ans passés à l'association.

11 - septembre Forum des associations.

12 ET 13 - septembre La rentrée du Centre Social.

14 - Alexandre Nanchi (Conseiller régional en charge des sports), remet un minibus au club de football.

15 - septembre Murmures au bord de Saône.



FINANCES

En savoir +



Après la tenue du débat d'orientation budgétaire en date du 16 mars 2023, le compte administratif 2022 et le budget primitif 2023 ont été présentés au Conseil Municipal le 6 avril 2023.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Pour la section de fonctionnement, un solde excédentaire de 564 146 € ajouté au solde de 2021 reporté, donne un résultat cumulé de clôture de 1 359 231 €.

Celui-ci vient couvrir le besoin de la section investissement à hauteur de 605 458 € et alimenter la section fonctionnement 2023 pour 753 773 €.

Pour la section investissement, le solde 2022 de -731 897 €, cumulé au solde de 2021 reporté, donne un résultat excédentaire de clôture de 1 227 562 €.

Ce compte administratif a été approuvé par le conseil, à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2023

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 6 636 839 €. Les dépenses estimées à 5 735 839 € permettent de transférer un montant de 901 000 € à la section d'investissements.

La section d'investissements s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 6 030 767 €.

Le budget 2023 a été adopté par le Conseil, à raison de 21 voix pour et 6 voix contre.

IMPÔTS LOCAUX

📌 Taxe d'habitation

Désormais, seuls les propriétaires de résidences secondaires sont redevables de la taxe d'habitation.

📌 Taxe foncière sur les propriétés bâties

Seuls les propriétaires de biens immobiliers sont redevables de cette taxe.

📌 Taxe foncière sur les terrains non bâtis

Seuls les propriétaires de terrains non bâtis sont redevables de cette taxe.

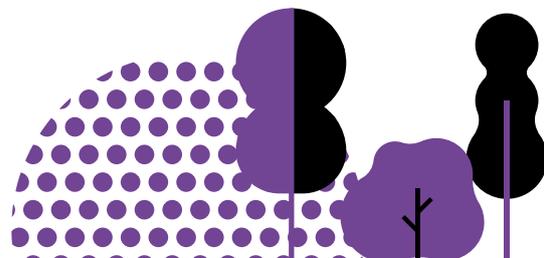
En 2023, les redevables de ces différentes taxes ont vu leur impôt augmenter en raison de la revalorisation de 7.1 % de la valeur locative de leur(s) bien(s). Cette augmentation basée sur l'inflation observée entre les mois de novembre 2021 et novembre 2022 a été décidée par le gouvernement et annoncée dans sa loi de finances 2023.

La Commune, pour sa part, n'a pas changé ses taux d'imposition depuis 2014 à savoir :

Taxe d'habitation : 13.10 %

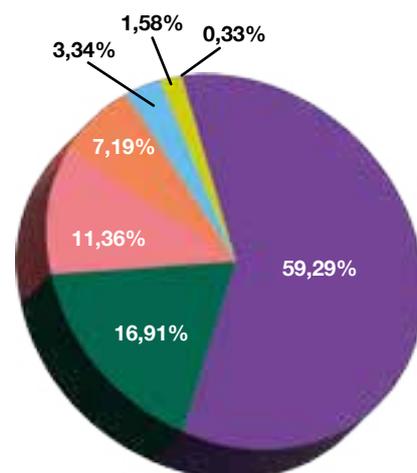
TFB : 34.61 % (20.64 % et 13.97 %)

TFNB : 43.80 %.

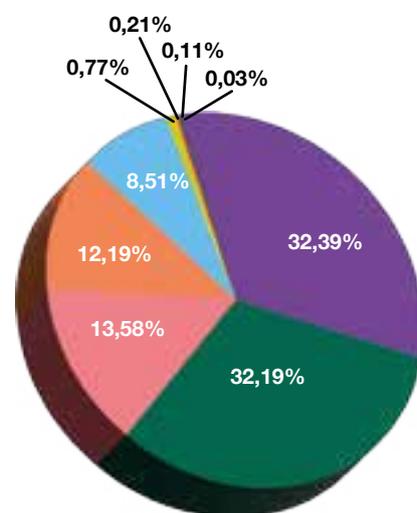


BUDGET PRIMITIF DE FONCTIONNEMENT 2023

RECETTES	EN EUROS
Impôts et taxes (produits de la fiscalité)	3 934 756 €
Dotations, subventions et participations	1 122 310 €
Résultat de fonctionnement (2022) reporté	753 773 €
Autres produits de gestion courante	477 000 €
Produits des services	222 000 €
Quote-part des subventions d'investissements	105 000 €
Atténuations des charges	22 000 €
TOTAL	6 636 839 €

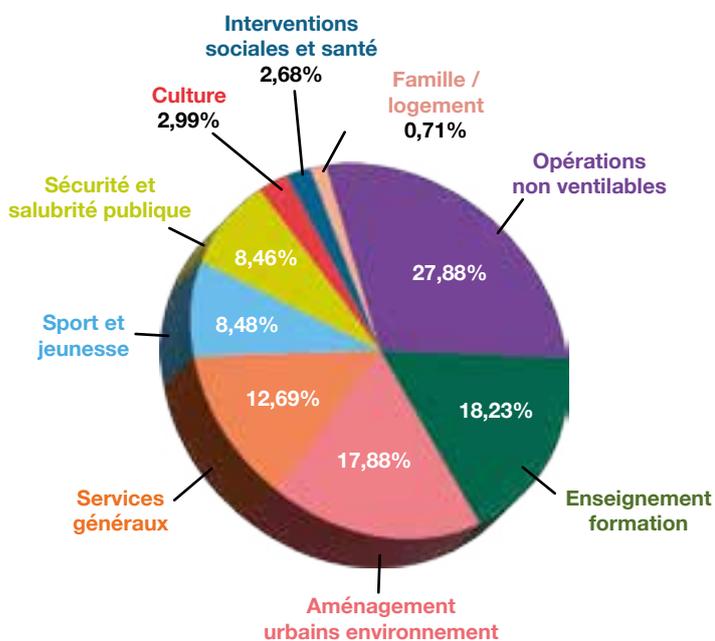


DÉPENSES	EN EUROS
Charges de personnel	2 150 000 €
Charges à caractère général	2 136 700 €
Virement à la section investissement	901 000 €
Dotations aux amortissements	809 000 €
Autres charges de gestion courante	565 100 €
Atténuation des produits	51 000 €
Charges financières	14 250 €
Charges exceptionnelles	7 500 €
Dépenses imprévues	2 289 €
TOTAL	6 636 839 €

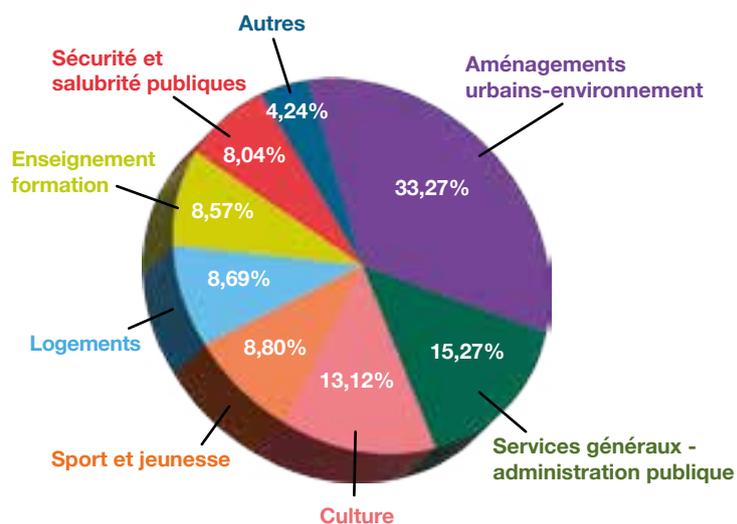


BUDGET PAR FONCTION 2023

FONCTIONNEMENT



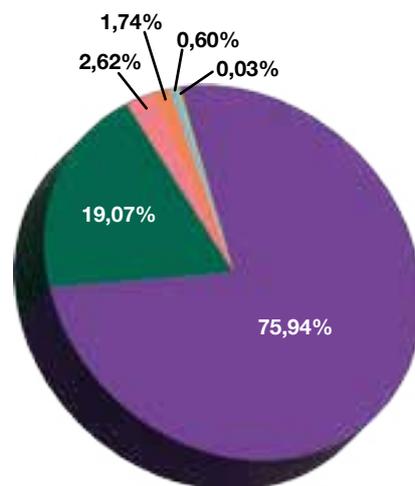
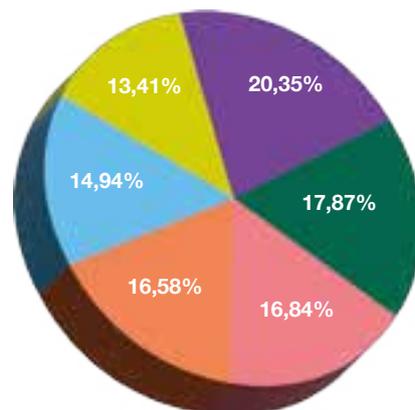
INVESTISSEMENT



BUDGET PRIMITIF D'INVESTISSEMENT 2023

RECETTES	EN EUROS
Report de section investissement	1 227 562 €
Subvention d'investissements	1 077 747 €
Dotations/TVA/TLE/taxe aménagement	1 015 458 €
Emprunt	1 000 000 €
Virement de la section fonctionnement	901 000 €
Amortissements immobilisations	809 000 €
TOTAL	6 030 767 €

DÉPENSES PAR CHAPITRE	EN EUROS
(Dépenses équipement) Immobilisations corporelles	4 579 870 €
Immobilisations en cours	1 150 000 €
Remboursement emprunts	158 100 €
Amortissements des subventions	105 000 €
Immobilisations incorporelles	36 150 €
Dépenses imprévues	1 647 €
TOTAL	6 030 767 €



CLÔTURES - MAÇONNERIE
SERRURERIE - MÉTALLERIE



CLÔTURES



INTERPHONE



SERRURERIE



PORTAILS



GARDE CORPS

www.ambtp-portails-clotures.com

ZAC de la gravière OI480 fareins
04 74 00 39 28 | am.btp@orange.fr

REALISATIONS MI-MANDAT

En savoir +



INVESTISSEMENTS : REALISATIONS A MI-MANDAT

L'année 2023 marque la moitié de notre nouveau mandat 2020-2026. Nous pouvons, d'ores-et-déjà, annoncer que bon nombre de nos projets ont pu se concrétiser en cette première partie de mandat. Les montants indiqués ci-après sont évalués hors TVA récupérable, avant déduction des subventions attendues.

RÉALISATIONS – DÉPENSES ENGAGÉES MI-MANDAT	EN EUROS HT AVANT SUBVENTIONS
MOYENS DÉDIÉS A LA SÉCURITÉ	1 102 019 €
Dont :	
• Acquisition d'une maison rue du Cinier pour l'installation des policiers municipaux	435 033 €
• Aménagement des nouveaux locaux de police	244 970 €
• Déploiement de la vidéoprotection, sur le territoire de la commune	353 813 €
• Matériel mis à disposition tels que véhicule, jumelles...	68 203 €
ENVIRONNEMENT	529 937 €
Dont :	
• Aménagement de l'espace rencontre avec une nouvelle clôture et la création de toilettes à l'extérieur du bâtiment existant	80 119 €
• Aménagement du parc de loisir avec la réalisation d'une couvertine sur le mur d'enceinte et des travaux de sécurisation avec l'installation d'une barrière anti-intrusion, à l'entrée nord-est du parc ainsi que l'enrochement des fossés	160 822 €
• Abords de l'église : le parvis a été complètement reconditionné	261 317 €
• Aménagements de terrains : cimetière, terrain de football	27 679 €
BÂTIMENTS COMMUNAUX	2 616 511 €
Dont :	
• La réhabilitation de logements communaux dans l'immeuble du TA (avec réservation d'un logement pour le service social).	1 155 759 €
• Acquisition du château de Gléteins lorsque l'opportunité s'est présentée	1 113 500 €
• Toiture de la cure	24 944 €
• Travaux divers	322 308 €

ÉCOLES	452 461 €
Dont :	
• Réaménagement de la cantine du Merlin	341 846 €
• Mise en réseau écoles et informatique	88 195 €
• Réfection des cours	22 420 €
VOIRIES	2 579 132 €
En matière de voirie, un vaste programme de réfection des axes de circulation est mis en place sur la durée du mandat, comprenant, 2 ronds-points, l'un rue Edouard Herriot, l'autre, rue de la Plage, rue des Anciens Combattants, Leclerc et Foch	1 246 863 €
Ainsi que :	
• Refonte du parking de la salle polyvalente : Espace Paul Colombel	158 167 €
• Réalisation d'une aire de covoiturage rue de Beurivage	381 979 €
• Aménagement de quais de bus	57 147 €
• Poursuite de l'aménagement de l'entrée de l'école de la Mairie	734 976 €
ÉCLAIRAGE PUBLIC	462 400 €
MATÉRIEL ROULANT DES SERVICES TECHNIQUES	189 748 €
ACQUISITION MATÉRIEL INFORMATIQUE ET MOBILIER	98 427 €
MATÉRIEL DE VOIRIE	112 164 €
DÉFENSE INCENDIE	30 837 €
NOUVELLES TECHNOLOGIES	29 587 €
Dont :	
• Sites Internet Mairie, Médiathèque, théâtre, application mobile	18 358 €
• Logiciels cantine, services techniques	11 229 €
HALTE FLUVIALE	29 388 €
DIVERS AMENAGEMENTS	101 812 €
INSTALLATIONS	49 345 €

D'autres projets sont actuellement en cours :

RÉHABILITATION DU CENTRE CULTUREL DE GLÉTEINS pour y créer un centre culturel avec la réalisation d'une salle de théâtre et d'un studio d'enregistrement de musique	3 000 000 €
Dont réalisé à ce jour :	464 854 €
AMÉNAGEMENT DES LOCAUX DU CHÂTEAU pour y recevoir les services administratifs de la Mairie	1 500 000 €
Dont réalisé à ce jour :	290 000 €
CRÉATION D'UNE SALLE MULTIFONCTION dans le parc du château	4 580 000 €
Dont réalisé à ce jour :	374 000 €
PASSAGE EN ÉCLAIRAGE L.E.D. du complexe footballistique	71 450 €

TRAVAUX

En savoir +



PRINCIPAUX TRAVAUX 2023

VOIRIE

- 🍷 Changement de la canalisation d'eau potable par le Syndicat intercommunal des eaux de Jassans-Riottier.
- 🍷 Réfection de la chaussée et de certains trottoirs par la commune : de la rue des Anciens Combattants, de la rue Général Leclerc et Maréchal Foch sur Champ-Bouvier.



Travaux du Syndicat des eaux à Champ-Bouvier

TRAVAUX D'ENTRETIEN

- 🍷 Création d'une entrée pompiers derrière le centre culturel.
- 🍷 Mise en place d'un visiophone à l'école primaire Champ-Bouvier.
- 🍷 Réfection des toilettes à l'école primaire Champ-Bouvier.
- 🍷 Reprise des escaliers extérieurs du collège.

CHANTIERS TERMINÉS

- 🍷 Les 6 appartements communaux du 856 rue Edouard Herriot 1^{re} allée sont maintenant tous occupés. Ceux de la 2^e allée sont livrables depuis le 1^{er} décembre 2023.
- 🍷 Le square Arboretum et l'aire de covoiturage rue de Beurivage.
- 🍷 Élémentaire de Champ-Bouvier : mise en place de stores sur la façade sud pour la chaleur



Le service des espaces verts

EN COURS DE FINALISATION

📺 Vidéo-protection : mise en place de nouvelles caméras



L'aire de covoiturage



Le square Arborétum rue de Beaurivage

TRAVAUX D'URGENCE

📺 En décembre, suite à un affaissement de canalisation d'eaux usées rue E. Herriot (rond-point avenue de la plage/rue du Marmont), des travaux d'urgence ont été engagés par l'agglomération.



Travaux eaux usées par l'Agglo



Les nouveaux stores de l'école Champ-Bouvier

COUPURE DU PONT DE FRANS POUR TRAVAUX DE REFECTION

Les questions fusent quant à la date et à la nature des travaux de réfection du pont de Frans.

Ces travaux qui relèvent de la compétence des départements de l'Ain et du Rhône seront d'envergure puisqu'ils consisteront non seulement en la remise en état de la structure du pont, mais également en la création d'une passerelle en encorbellement probable dédiée aux modes doux (piétons et vélos) ;

Selon les informations dont nous disposons actuellement, de tels travaux ne débuteront pas avant fin 2025 ou en 2026.



Pont de Frans

CANTINE DU MERLIN

Le 6 novembre, la nouvelle cantine de l'école maternelle de la Mairie a ouvert ses portes pour accueillir les petits élèves.

Lors de notre précédent mandat, nous avons déjà procédé à des premiers travaux de remplacement des fenêtres de ce bâtiment. Avec les travaux réalisés cette année, nous disposons d'un nouvel espace répondant parfaitement au nombre croissant d'élèves inscrits au restaurant scolaire et doté d'un équipement performant, adapté aux contraintes sécuritaires et sanitaires en vigueur.

- 🟡 Investissement travaux : 342 000 € HT
- 🟡 Une moyenne de 80 repas journaliers répartis sur 2 services
- 🟡 Doublement de la surface des salles de restauration pour une capacité totale de 120 places
- 🟡 Redimensionnement et rénovation complète de l'office
- 🟡 Nouveaux matériels : four, plans de travail inox, chambre froide, lave-vaisselle, fontaine à eau
- 🟡 Installation d'une centrale d'air double-flux
- 🟡 Remplacement des vieux radiateurs en fonte par des radiateurs nouvelle génération
- 🟡 Nouvel espace sanitaire et nouveau vestiaire
- 🟡 Changement complet du mobilier : tables avec surface amortissante anti-bruit et chaises ergonomiques



Les travaux de la cantine du Merlin se sont terminés en octobre. De gauche à droite : Pierre Chuzeville, Marie-Laure Reix, Franck Zwisler, l'équipe d'adjoints qui ont supervisé les travaux.

- 🟡 Plafond et sol acoustiques
- 🟡 Eclairage LED basse consommation permettant une ambiance chaleureuse

Toutes les conditions sont à présent réunies pour le bien-être des enfants et l'amélioration des conditions de travail des agents.



REHABILITATION DU CENTRE CULTUREL

Le centre culturel était jusqu'ici un lieu dédié aux compagnies de théâtre et expositions. Il gagnera en attractivité dès l'été 2025 grâce à un outil développé et performant : son pôle de musiques actuelles qui deviendra un lieu d'accueil et d'accompagnement pour celles et ceux qui le fréquenteront.

Un lieu de pratiques musicales composé de :

- 👉 2 studios de répétition suffisamment grands pour accueillir diverses formations de 3 à 7 personnes.
- 👉 1 studio de création/répétition de musique urbaine, de musique assistée par ordinateur (MAO) et d'électro qui sera également un studio d'enregistrement dit « live ». C'est-à-dire qu'il sera conçu pour enregistrer directement les musiciens jouant pendant leurs séances dans les 2 studios de répétition mitoyens.
- 👉 Une nouvelle salle de théâtre qui grâce à une acoustique performante pourra servir à l'apprentissage scénique.

Ce pôle musical doit s'entendre comme :

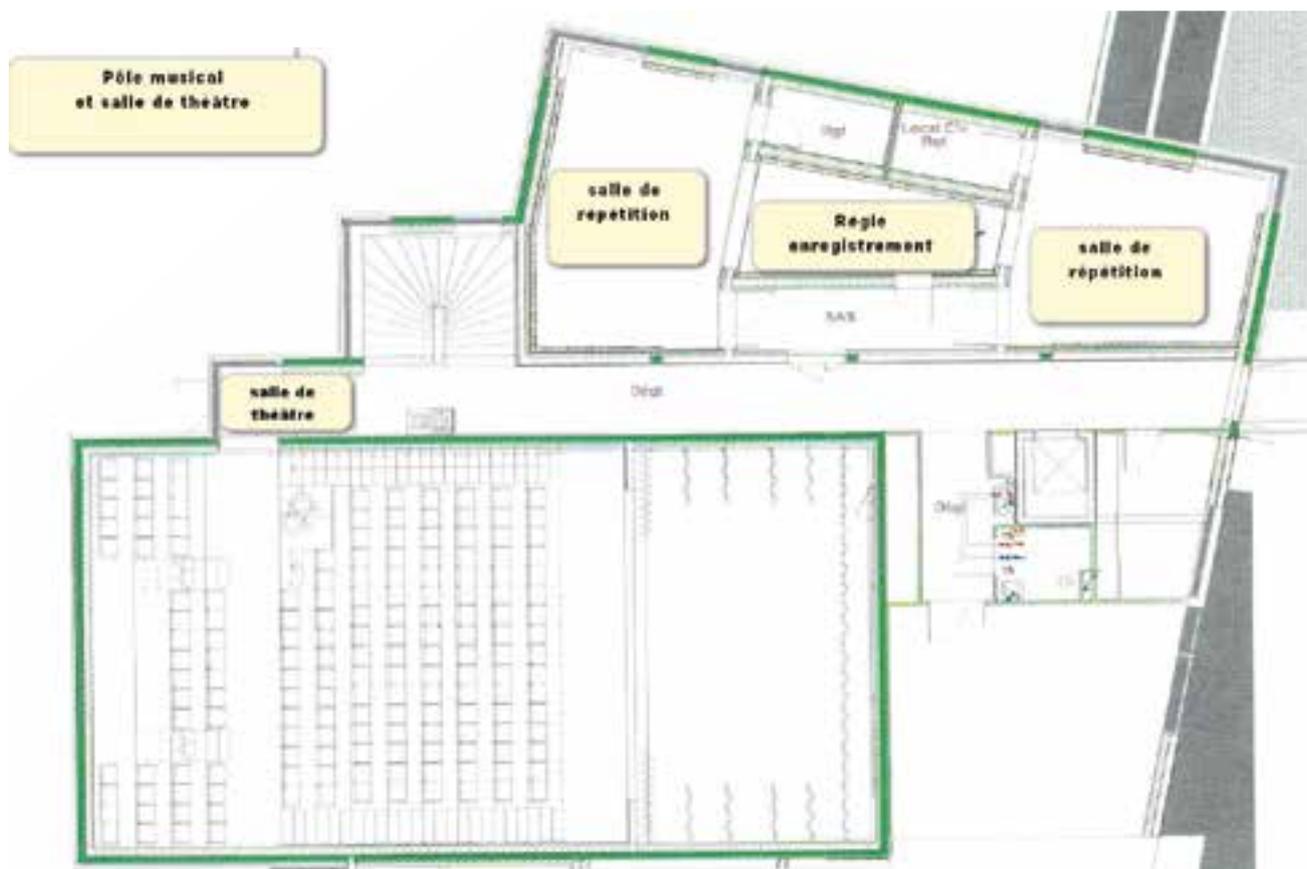
- 👉 Un outil au service des musiciens ou groupes, sans équivalent sur le territoire du Beaujolais Val de Saône
- 👉 Une offre totalement adaptée aux attentes des musiciens amateurs et professionnels
- 👉 La présence d'un professionnel qui saura accueillir et accompagner les musiciens ou groupes



Les travaux de démolition commencent en mai au centre culturel

Début des travaux février/mars 2024 du nouveau centre culturel (théâtre, pôle musical, salle d'exposition, salle de convivialité)

- 👉 Fin des travaux : Eté 2025
- 👉 Coût des travaux : 2.7 M €
- 👉 Subventions attendues : 1 545 680 €
 - Département de l'Ain : 150 000 €
 - Région Rhône Alpes : 300 000 €
 - FEDER (fonds européen de développement régional) : 1 095 680 €





AFFAIRES SCOLAIRES

En savoir +



ECOLE PRIMAIRE DE LA MAIRIE

MARIE-CLAUDE TADDEI SUCCÈDE À CHRISTINE LATORRE

Première rentrée à Jassans-Riottier ce vendredi 1^{er} septembre pour Marie-Claude Taddei, nommée directrice du groupe scolaire de la Mairie.

Cette rentrée est synonyme de changement car six nouveaux enseignants intègrent ce groupe scolaire.

TOTAL DE 561 ÉLÈVES

- Maternelle Champ-Bouvier : 95 élèves
- Elémentaire Champ-Bouvier : 119 élèves
- Groupe scolaire de la Mairie : 347 élèves

Marie-Claude Taddei a enseigné plusieurs années dans l'académie de Montpellier et occupé la fonction de directrice durant 11 ans.

En 2019 elle demande sa mutation sur l'académie de Lyon et choisit la mission de titulaire remplaçante pour découvrir les écoles de la circonscription de Jassans-Riottier.

CLASSE DE DÉCOUVERTE

Les élèves de CM1/ CM2 de M. Poncet et de Mme Cinquin et de CM2 de Mme Thevenot ont eu la chance de partir en classe de découverte à Autrans en avril.

Ils ont pu découvrir le biathlon et la grimpe dans les arbres, caresser un loup, randonner dans le Vercors, pratiquer le tir à l'arc et construire des cabanes.

Grâce à l'aide financière apportée par la mairie et le Sou des écoles, ils ont passé une semaine inoubliable entourés de leurs camarades de classe. En 2024, une classe de neige est prévue au même endroit.



Rentrée pour mme Taddei et les enseignants du groupe scolaire de la Mairie



1



2



3

- 1 - Départ en retraite de Serge Marcelino, professeur des écoles
- 2 - Visite au restaurant Le Tilleul dans le cadre de la Semaine du goût
- 3 - Classe de découverte à Autrans 2023

ECOLE MATERNELLE DE CHAMP-BOUVIER



Rentrée pour Mme Thouret et les institutrices



Venue du Père Noël



Carnaval



ECOLE ELEMENTAIRE DE CHAMP-BOUVIER



Rentrée pour Mme Ffis et les institutrices



Rentrée élémentaire



Fête avec spectacle en anglais

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Le conseil municipal d'enfants a été élu le 9 novembre 2023 pour les deux écoles de la Mairie et de Champ-Bouvier.

L'installation de ce nouveau conseil a été faite mercredi 29 novembre 2023 à la salle du conseil municipal.



Installation du conseil municipal d'enfants pour l'année 2023 - 2024

COLLEGE

Le collège Léon Marie Fournet fête ses 40 ans et recherche des professionnels du territoire, anciens élèves du collège, qui pourraient témoigner de leurs souvenirs scolaires dans l'établissement ainsi que d'anciens personnels de l'établissement.

Les témoins potentiels sont invités à prendre contact avec le collège par mail.

PRATIQUE

ce.0011193s@ac-lyon.fr



Rentrée pour Mme Urschel, principale du collège

SECURITE'

GENDARMERIE

En savoir +



POLICE MUNICIPALE

2023 : une année de changements pour la police municipale.

L'ensemble des municipalités de notre territoire rencontre des difficultés de recrutement dans le corps des policiers municipaux. Nous n'échappons pas à la règle, et nous espérons recruter dans le courant de l'année 2024 pour compenser les départs survenus en 2023.



Intervention de la police municipale à l'école pour la sécurité routière

SÉCURITÉ

Nous avons souhaité redonner un nouveau souffle à la participation citoyenne qui contribue à la préservation d'un environnement sûr pour tous par la prévention des actes délictuels et des incidents. Une réunion s'est tenue le 22 juin 2023 avec les citoyens volontaires, les élus et les forces de l'ordre pour partager des informations, discuter des problèmes et travailler ensemble sur des solutions.

OPÉRATIONNEL

En complément des contrôles réguliers effectués par notre police municipale, 2 importantes opérations conjointes entre la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale et les Polices Municipales de Villefranche-sur-Saône et de Jassans-Riottier ont été réalisées.

OPÉRATION DU 9 JUIN 2023

32 agents, 1 hélicoptère : 450 véhicules arrêtés, 15 verbalisations par PV électroniques, 2 amendes forfaitaires délictuelles (consommation de stupéfiants), 4 immobilisations de véhicules, 1 fourrière, 2 procès-verbaux de mise à disposition pour transport d'armes, 2 permis BSR négatifs, 1 refus d'obtempérer.

OPÉRATION DU 29 SEPTEMBRE 2023

39 agents, 1 hélicoptère : 170 véhicules contrôlés, 17 verbalisations par PV électroniques, 3 amendes forfaitaires délictuelles, 5 immobilisations, 1 fourrière, 1 conduite sous l'emprise d'un état alcoolique

Notre municipalité se félicite des échanges réguliers et constructifs avec les représentants des brigades de Gendarmerie de Jassans et de Trévoux et les remercie pour leur dévouement envers nos concitoyens.



Opération contrôle routier

ENVIRONNEMENT

En savoir +



COLLECTE DES DÉCHETS

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

Pour rappel, notre commune fait partie de la CAVBS qui a signé une convention avec la CCDSV pour lui confier la gestion du service de collecte et de traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés. Ainsi, les Jassanais peuvent continuer à se rendre à la déchetterie de Frans.

La CCDSV souhaite généraliser la collecte des biodéchets a minima dans les centres-bourgs de chaque commune ou avec la mise en place de composteurs partagés. En parallèle, des composteurs individuels sont actuellement en vente à des prix attractifs directement à la CCDSV. La CCDSV a lancé un audit afin d'identifier les futurs points d'apports volontaires des biodéchets

sur la commune. La priorité est donnée au centre bourg. En ce qui concerne les maisons individuelles, la présence d'un bac à compost ne sera pas obligatoire. Sans présence d'un composteur à domicile, les particuliers devront apporter leurs matières organiques dans un point d'apport volontaire. Vous serez informés dès que le dispositif sera opérationnel.

PRATIQUE

CCDSV

627 route de Jassans 01600 Trévoux

04 74 00 19 02 • contact@ccdsv.fr

www.ccdsv.fr

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

154 tonnes de déchets verts ont été collectés, **un record !**



Stand sur le compostage et le recyclage sur le marché bio



LES BREVES DE L'AGGLOMERATION

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DOUBLE SES AIDES À L'ACHAT D'UN VÉLO

Plan vélo



Le Plan vélo lancé en 2022 vient de franchir une nouvelle étape. En un peu plus d'un an, près de 460 habitants ont bénéficié de l'aide de la Communauté d'agglomération pour s'équiper d'un vélo classique ou d'un vélo à assistance électrique, soit près de 90 000€ d'aides octroyées et un effet levier pour les vélocistes locaux. Forte de ce succès, la Communauté d'agglomération a décidé de doubler ses aides. Le dispositif est maintenant accessible pour 2 personnes par foyer contre une précédemment. Il vous est désormais possible de bénéficier d'une aide de 200€ pour un vélo traditionnel, d'une aide de 200€ pour un kit d'électrification à installer sur un vélo traditionnel, et d'une aide de 500€ pour un vélo à assistance électrique. Depuis sa mise en place, 32 habitants de Jassans-Riottier en ont bénéficié. Les vélos doivent être achetés auprès d'un vendeur professionnel implanté sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

PRATIQUE

Plus d'infos sur agglo-villefranche.fr

LES RELAIS PETITE ENFANCE ITINÉRANT VOUS SONT OUVERTS

Petite enfance



Jassans-Riottier fait partie des 7 communes couvertes par le second Relais Petite Enfance Itinérant géré par la Communauté d'agglomération. Inauguré en juin 2023, celui-ci se déplace de commune en commune par demi-journées de 8h30 à 11h30. Ce relais offre des temps collectifs à destination des enfants avec des jeux libres ou des animations, leur permettant les découvertes, l'acquisition de l'autonomie et la socialisation en groupe.

C'est également un lieu ressource pour les assistantes maternelles qui leur permet de sortir de leur isolement grâce à des temps d'échanges, d'information et de formation. Ce relais accompagne les parents dans la recherche d'un mode de garde le mieux adapté à leurs besoins.

PRATIQUE

Stéphane Mauchand

06 40 25 37 40 • s.mauchand@agglo-villefranche.fr

Planning disponible sur agglo-villefranche.fr

UN ACCOMPAGNEMENT POUR RÉDUIRE VOS COÛTS ÉNERGÉTIQUES

Rénovation énergétique de l'habitat

La Communauté d'agglomération accompagne tous les ménages dans leurs travaux de rénovation énergétique. Objectif : vous aider à réduire les consommations dans les logements les plus énergivores. En partenariat avec la Communauté d'agglomération, l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69) et SOLIHA renseignent et accompagnent gratuitement les particuliers sur toutes les questions liées à l'énergie, quelles que soient leurs conditions de revenus : rénovation énergétique performante, énergies renouvelables, économies d'énergies, etc.

3 ménages de Jassans-Riottier ont déjà bénéficié de l'aide de la Communauté d'agglomération. Un nouvel outil vous est proposé : le cadastre solaire. Grâce à ce dispositif, vous pouvez simuler la capacité de votre habitation à produire de l'énergie solaire. Il permet également la réalisation d'une simulation économique pour évaluer le dimensionnement et la rentabilité d'une installation photovoltaïque.

PRATIQUE

Un projet, un conseil, une question ?
Flashez le QR Code !



CAP SUR LA SECONDE ÉDITION !

«l'ampli» et les jeunes talents

Après le succès de la première édition qui a sacré le rappeur « Ezza », lauréat Or, la Communauté d'agglomération lance la deuxième édition de son dispositif musiques actuelles « l'ampli » 2024, en partenariat avec les acteurs locaux. Celui-ci s'adresse aux jeunes musiciens amateurs de 15 à 30 ans, dont au moins un membre du groupe réside sur la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône. « l'ampli » a pour ambition de révéler les nouveaux talents du territoire et propose à ses lauréats un accompagnement complet : résidence, accompagnement artistique, formation coaching, enregistrement d'un EP (album de 4 à 6 morceaux). Le dispositif s'articule avec le Conservatoire et le festival « Nouvelles Voix » où l'un ou deux des groupes lauréats pourra se produire.



celui-ci s'adresse aux jeunes musiciens amateurs de 15 à 30 ans, dont au moins un membre du groupe réside sur la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône. « l'ampli » a pour ambition de révéler les nouveaux talents du territoire et propose à ses lauréats un accompagnement complet : résidence, accompagnement artistique, formation coaching, enregistrement d'un EP (album de 4 à 6 morceaux). Le dispositif s'articule avec le Conservatoire et le festival « Nouvelles Voix » où l'un ou deux des groupes lauréats pourra se produire.

PRATIQUE

Inscriptions jusqu'au 21 janvier 2024 sur le site internet : www.agglo-villefranche.fr via un dossier de candidature incluant le dépôt d'au minimum 2 titres de musique



LA «VOIE BLEUE» S'INVITE À JASSANS-RIOTTIER !

Mobilités actives



Les travaux d'aménagement de la Voie Bleue à Jassans-Riottier se sont terminés en avril 2023 et ont permis d'aménager et de sécuriser le chemin de halage sur près de 4 kilomètres en attendant l'aménagement de la traversée du site Vicat. Cette voie cyclable permet de développer les mobilités actives en facilitant l'usage du vélo pour les loisirs mais aussi pour les déplacements professionnels, une priorité pour la Communauté d'agglomération. Pour faciliter les déplacements, une liaison avec le centre-ville de Villefranche et la gare est mise en oeuvre. La Voie bleue s'étend dans sa totalité sur plus de 700 kilomètres, du Luxembourg jusqu'à Lyon. Elle est un atout pour le rayonnement et l'attractivité du Beaujolais car elle se connecte aux réseaux de cyclotouristes de l'Europe. La Voie Bleue à Jassans-Riottier offre également un trait d'union entre Beaujolais et Val de Saône grâce aux points de connexions aménagés pour relier la Voie Bleue avec les boucles cyclo touristiques du Beaujolais.

ESTIMEZ LE POTENTIEL SOLAIRE DE VOTRE HABITATION !

Cadastre solaire

Depuis cette année, un nouvel outil est proposé par la Communauté d'agglomération pour encourager le recours aux énergies renouvelables : le cadastre solaire. Grâce à ce dispositif, vous pouvez simuler la capacité de votre habitation à produire de l'énergie solaire qui pourra être transformée en électricité ou en chaleur. Disponible sur l'ensemble du territoire, ce nouvel outil, a pour but d'encourager le recours aux énergies renouvelables dont l'objectif dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est d'aller jusqu'à 23% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030. Le cadastre solaire permet également la réalisation d'une simulation économique pour évaluer le dimensionnement et la rentabilité d'une installation photovoltaïque. Pour cela, rien de plus simple : rendez-vous sur www.villefranche-beaujolais.cadastre-solaire.fr et saisissez votre adresse pour consulter le potentiel solaire de votre habitation !

PRATIQUE

Accéder directement au cadastre solaire depuis votre smartphone !





AFFAIRES CULTURELLES

En savoir +



THEATRE EN COULISSES

LE LIBERTIN, UNE BELLE PIÈCE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES

Théâtre en coulisses a donné 8 représentations d'une pièce d'Eric-Emmanuel Schmitt « Le Libertin » au centre culturel de Jassans.

Le philosophe Diderot se repose au château du baron d'Holbach, bien décidé à prendre du temps pour lui.

Le voilà cependant contraint d'écrire pour l'Encyclopédie un article sur le thème de la morale. Y arrivera t'il malgré les interruptions intempestives de la gente féminine qui met à l'épreuve sa propre morale ?

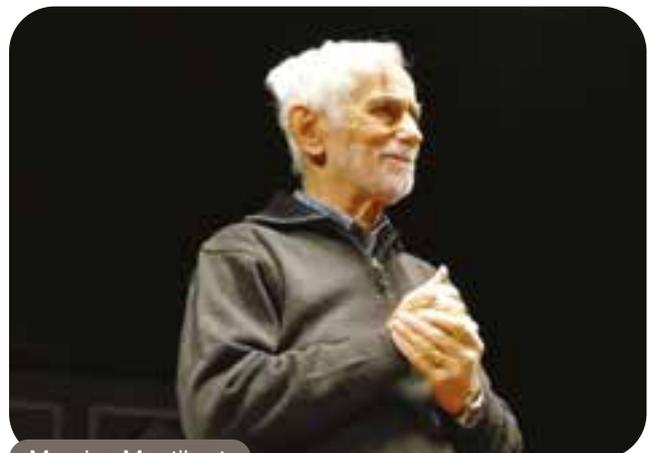
Une très belle pièce très applaudie par le public.

MAURICE MONTIBERT ARRÊTE LA MISE EN SCÈNE

Michel Marion président de Théâtre en coulisses a profité de la dernière représentation de sa pièce de théâtre «Le Libertin» le 3 décembre dernier pour annoncer la décision de Maurice Montibert de prendre une retraite bien méritée après 35 ans de mise en scène, et lui rendre un hommage devant les spectateurs.

La troupe lui a exprimé sa gratitude pour ces nombreuses années dédiées au théâtre ; cependant, il reste dans la troupe qui continue sous l'impulsion de sa nouvelle metteuse en scène Colette Mammeri.

Théâtre en Coulisses



Maurice Montibert

LE CENTRE CULTUREL

Le Centre Culturel de Jassans est en travaux mais il reste ouvert au public, continuant à remplir ses différentes missions :

- Accueil d'artistes en résidence :** Le Centre Culturel accompagne les artistes émergents dans leur processus de création. En 2023, plus de 15 compagnies sont venues travailler au théâtre.
- Médiation culturelle :** Accueil de nombreux scolaires (maternelles, primaires et collégiens) avec des rencontres et des spectacles adaptés au jeune public ; accueil de différentes associations (céramique, arts plastique, théâtre, photos...).

- Programmation d'une saison culturelle :** En 2023, nous vous proposons une saison ouverte sur les jeunes créateurs. Au programme, musique, théâtre et jeune public.

Soyez curieux. Venez nombreux découvrir ces très beaux spectacles dans un lieu convivial et chaleureux.



Le réveil du Dodo



Ludovic Pozas expose sur la vie de Jean Moulin

**LES PÉPINIÈRES
IMBERT**



Pépiniéristes Producteurs depuis 1840

Ouvert aux particuliers

Arbres d'ornement, plantes méditerranéennes, arbustes de haie, plantes de terre de bruyère, grimpantes, fruitiers, vivaces, marché aux fleurs ...



POINT DE VENTE : du lundi au samedi
1, Chemin de Batailly 69380 Les Chères

04.78.47.35.67

www.lespepinieresimbert.com



MEDIATHEQUE : RETROSPECTIVE 2023

Cette année encore, l'équipe de la médiathèque, composée d'une salariée et de 16 bénévoles, a oeuvré pour accueillir la population et proposer des services et des animations au plus près des attentes et des besoins. Retour en images.

À venir en 2024 : semaine littéraire, rencontres d'auteurs, conte musical, ateliers créatifs...

La médiathèque vous accueille le mardi de 10h à 12h et de 15h à 18h, le mercredi de 10h à 18h, le vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h30.

PRATIQUE

Médiathèque

📍 Médiathèque-Jassans

www.mediathèque.jassansriottier.fr



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11

- 1 - Projet tapis de lecture avec le Centre Social Mosaïques
- 2 - Rencontre avec l'illustratrice Laure Monloubou
- 3 - Escape game avec le club ado
- 4 - Danse et handicap
- 5 - Audition des élèves du Conservatoire
- 6 ET 7 - Fête du court métrage en partenariat avec le Centre culturel

- 8 - Voyage-lecture intergénérationnel avec les résidents des Marronniers et des élèves des écoles de Champ-Bouvier et de la Mairie
- 9 - Semaine la lune dans tous ses états
- 10 - Partir en livre : animations à l'aire de loisirs
- 11 - Les bénévoles de la médiathèque

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En savoir +



BIENVENUE A NOS NOUVEAUX COMMERCANTS

ECIG ECO

Une nouvelle boutique a été créée au 70 avenue Léon Marie Fournet. Elle propose différentes vapoteuses et leurs dérivés, ainsi qu'une gamme de produit au CBD, boissons, huiles, cosmétiques. Conseils, accompagnement de sevrage tabagique.



PRATIQUE

Horaires du mardi au samedi : 9h -12h / 14h-19h
09 87 15 20 81

KEBAB HOUSE

Depuis le 11 juin l'établissement situé place du Beaujolais précédemment le « délice Kebab » a été repris. Dans un nouveau cadre il propose une carte de produits frais, kebabs fait maison et d'autres spécialités, sandwich, tacos, burger, salade, viande servie à l'assiette, tex Mex, à manger sur place ou à emporter.



PRATIQUE

Horaires de 11h à 14h30 le midi et de 18h à 22h le soir

NEW LIFE

Une nouvelle propriétaire au 167 place de Limelette.

Laetitia exerce depuis cinq ans, elle vous accueille avec Delphine, du lundi au samedi.



PRATIQUE

Lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 8h30 à 16h30
04 74 60 92 81

STEPHANIE THERIOT

Besoin d'un bilan de compétences ? Stéphanie Theriot peut vous accompagner. Elle a rejoint la Coopérative d'Activités Calad'Impulsion, Centre de formation certifié Qualiopi, dans cette nouvelle activité de Consultante en Bilans de Compétences. Le premier rendez-vous est gratuit et permet de mettre en lumière vos connaissances, compétences professionnelles et personnelles dans l'objectif de construire un projet professionnel clair et réalisable. Votre bilan de compétences peut être totalement financé grâce à votre CPF.



PRATIQUE

07 66 46 09 59



PRÊT A PORTER FEMININ
ACCESSOIRES, BIJOUX FANTAISIES

CENTRE COMMERCIAL DU MARMONT
01480 JASSANS RIOTTIER

OUVERT DU MARDI AU SAMEDI
9H30/12H30-14H30/19H00

TEL : 04 74 06 70 38
FACEBOOK : Anakanna Elodie
INSTAGRAM : Anakanna Elodie

Une année tout en
Beauté
SOPHISTIQUEE Coiffure



04 37 55 37 60

C.C LE MARMONT
01480 JASSANS

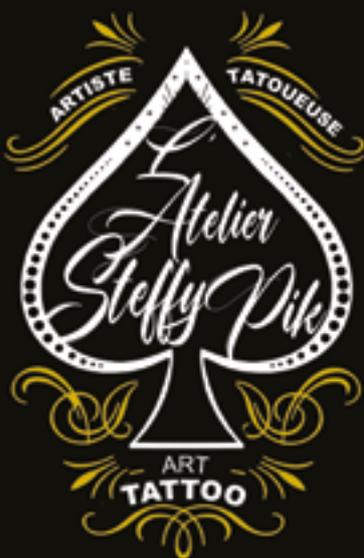
HOMME ♡ FEMME ♡ ENFANT

Développement économique



Atelier - Steffy - Pike
Stéphanie Doeuve

14 rue du Marmont
01480 Jassans Riottier
06.18.37.02.34



TATTOO

Une année tout en
Beauté

- Épilation
- Soins corps et visage
- Onglerie gel et semi-permanent
- Maquillage
- Extension et rehaussement cils
- Lumière Pulsée
- Hamam et Spa
- Amincissement
- Soin jeunes

04 74 60 70 77
marilynepassion@sfr.fr
C.C LE MARMONT
01480 JASSANS



AFFAIRES SOCIALES

En savoir +



ACCUEIL DE JOUR A L'EHPAD

Accueil de jour à la villa des Lys une évasion pour les patients et un répit pour les aidants

L'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) la Rose des vents ouvert en 2011 offre également un accueil de jour agréé de dix places : la Villa des Lys.

Cette structure est fondamentale pour aider les patients en perte d'autonomie, atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ou autre maladie neuro-dégénérative vivant à domicile. Une évasion pour eux qui oublient ainsi leur handicap, un soulagement pour leurs aidants.

À la Villa des Lys on accueille les patients de Jassans, mais aussi des communes environnantes. Les activités sont nombreuses et variées, pour stimuler les fonctions cognitives, sensibles et motrices.

L'accueil se fait en demi-journée à plusieurs jours par semaine, le repas est pris en commun avec les intervenants. Il y a toujours de la place pour accueillir les patients grâce au turn-over sur la semaine.

PRATIQUE

La Rose des Vents, 1289 rue Édouard Herriot
04 74 09 53 50 • larosedesvents@acppa.fr
Accueil réservé aux personnes de 60 ans et plus,
du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h30. Des aides
de l'état APA suivant dossier sont possibles.



Du changement dans l'équipe du Collectif des Lunetiers

Tout comme votre vue, votre santé auditive est précieuse et notre équipe est là afin de vous fournir des solutions pour répondre à vos besoins.

Léa, notre nouvelle audioprothésiste, s'engage à être à votre écoute et vous propose une large gamme de services d'audioprothèse ainsi qu'un suivi complet et personnalisé.



Léa, audioprothésiste D.E. rejoint l'équipe du Collectif des Lunetiers

- **Aides auditives** à la pointe de la technologie, adaptées à votre audition et vos besoins
- Prise en charge des **acouphènes**
- **Dépistage auditif gratuit*** afin de faire le point ensemble sur votre audition
- **Bouchons sur mesure** et conseils pour les protections auditives des petits et des grands

Le Collectif des Lunetiers
15 Av. de la Dombes - 01480 Jassans Riottier
04 37 55 46 17

* : Dépistage à but non médical

LE CENTRE DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE

Vous avez besoin d'informations sur une aide sociale, connaître vos droits et les démarches à effectuer ?

Vous souhaitez contacter la MDPH pour votre dossier de prise en charge d'un handicap ou pour une carte mobilité inclusion ?

Vous êtes confrontés à des difficultés concernant vos droits, votre budget, vos enfants ou votre vie familiale ? L'équipe du Centre Départemental de la Solidarité de Trévoux peut vous accompagner, ou vous orienter vers des dispositifs adaptés.

Les assistantes sociales et Conseillères en Economie Sociale et Familiale :

- 👉 Accès aux droits et démarches d'accompagnement
- 👉 Problématiques logement
- 👉 Difficultés financières, accompagnement budgétaire
- 👉 Accompagnement social, enfance et parentalité

Les puéricultrices participent aux missions de Protection Maternelle et Infantile (PMI) pour les enfants de moins de 6 ans :

- 👉 consultations PMI gratuites (médecin + puéricultrice) le mardi à Jassans-Riottier, le vendredi à Trévoux

- 👉 Permanences puéricultrices le mercredi après-midi à Jassans-Riottier, le jeudi après-midi à Trévoux pour des conseils sur le développement de l'enfant, l'alimentation et le sommeil, la parentalité...

- 👉 Visites à domicile selon les besoins
- Le CDS de Trévoux est au service des habitants des 19 communes de la CCDSV et de Jassans-Riottier.

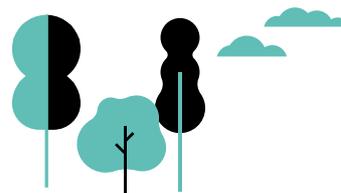
Sur place : Centre départemental de la Solidarité - 489 et 492 route de Lyon - 01600 Trévoux
Ouvert le lundi de 13h30 à 17h, du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

Jassans-Riottier :

Horaire d'ouverture des permanences du CDS (uniquement sur RDV) : mardi, mercredi et jeudi matin

Par téléphone :

- 👉 C'est votre premier contact ? Composez le 30 01 (appel gratuit)
- 👉 Vous êtes déjà en relation avec nos services : composez le 04 74 00 48 23



RENCONTRE GENDARMERIE ET SERVICES SOCIAUX

Le 18 décembre 2023 une réunion a rassemblé, pour la première fois au sein de la Mairie de Jassans-Riottier, les gendarmes de la COB de Trévoux - Jassans et les services départementaux de l'Ain (CDS de Trévoux PMI, Sauvegarde de l'enfance et l'AVEMA). Cette rencontre menée de concert par le LTN Nicolas Boulanger (commandant la COB) et Mme Pascale Rousset (responsable du CDS

de Trévoux) a rassemblé une trentaine d'intervenants et a permis à chacun de mieux se connaître voire se découvrir tant dans les modes de fonctionnement que dans les attendus et impératifs liés à chaque institution. L'objectif de maintenir cette volonté commune de travailler ensemble sur le territoire Val de Saône/Dombes s'est confirmé, pour la sécurité des familles et des concitoyens.

CENTRE DE SANTE SEXUELLE

Vie affective / jeunes / couples

Le Centre de santé sexuelle, précédemment appelé Centre de Planification et d'Education Familiale (CPEF), est un service du Département. Il propose des consultations médicales à orientation gynécologique et la délivrance de contraception (gratuite jusqu'à 25 ans). Ouvert à tous, anonyme et gratuit, il est également lieu d'information,

PRATIQUE

Les professionnels de santé accueillent le public avec ou sans rendez-vous, le lundi et le vendredi en journée et le mercredi de 10h à 14h
474 Route de Lyon - 01600 Trévoux
04 74 00 01 25

www.ain.fr/centre-de-sante-sexuelle

d'entretiens, d'écoutes autour des questions du bien-être physique, émotionnel, mental en relation avec la sexualité (grossesse, dépistages, relations...).

ACTIONS DU CCAS

OCTOBRE ROSE

Le CCAS se mobilise contre le cancer du sein en étroite collaboration avec l'association « Courir pour Elles ».



Le service administratif se mobilise pour Octobre rose

Jassans voit la vie en « rose »

Comme à l'accoutumée, la mairie et la médiathèque ont été parées de rose.

Nouveauté de cette année :

- 👉 4 résidentes des « Marronniers » ont tricoté des petits carrés en laine rose qui ont été ensuite reliés en guirlande par l'association « Bâtons-Aiguilles Jassanais ». Les guirlandes ont été installées sur l'escalier de la Mairie ainsi que sur les balcons de la Résidence
- 👉 Le CCAS a fait l'achat de parapluies roses qui ont été installés par les services techniques dans la cour d'honneur de la mairie (location d'une nacelle).
- 👉 Rubans installés pour la décoration d'un rond-point à l'entrée de Jassans.

Événements :

👉 Collecte de foulards et tirelire :

Les commerces de Jassans ainsi que la municipalité ont participé à ces collectes pour l'association « Courir pour Elles » qui aide les femmes en chimiothérapie.

👉 Ola géante le 14 octobre :

Pour immortaliser ce partenariat avec l'association « Courir pour Elles » et apporter des dons, cette Ola a été organisée en lien avec la classe en 8 qui proposait une buvette.



Goûter rose

👉 Goûter rose à la résidence les Marronniers :

Pour remercier les « tricoteuses » de la résidence, un « goûter rose » a été organisé. Au programme, un beau gâteau rose, fait par la cheffe de la résidence, du cidre et des petits cadeaux pour l'ensemble des résidents et une attention particulière pour les 4 « tricoteuses » : un tee-shirt rose « Courir pour Elles ».

👉 Marche du 5 novembre :

Et pour clôturer octobre rose, Jassans, en association avec les communes de Frans, Massieux, Ambérieux-en Dombes, St-Didier-de-Formans, a organisé une marche au profit de « Courir pour Elles ». Participation : 5€ (gratuit pour les moins de 16 ans). 50 marcheurs ont emprunté le parcours : parc de loisir – Frans – parc de loisirs. À l'arrivée, le verre de l'amitié a été offert par le CCAS et Carrefour-Market de Jassans.

Au total, l'association « Courir pour Elles » a récolté 399€ grâce aux différents événements organisés sur la commune de Jassans-Riottier et 71 foulards ont été collectés.

COLIS DE NOËL

Cette année, c'est l'entreprise familiale « Valette » qui a concocté les colis de fin d'année pour les personnes âgées de plus de 85 ans qui ne pouvaient pas se rendre au repas de fin d'année organisé par le CCAS : foie gras, vin blanc moelleux, guimauve à la framboise, et bien plus encore ... !

Nouveauté : chaque colis a été emballé dans une glacière isotherme réutilisable.

- 👉 80 colis simples
- 👉 20 colis doubles



Ola géante

REPAS DU CCAS

Le 19 novembre le repas du CCAS a regroupé 232 convives, les tables ont été décorées par les enfants du centre social, l'animation a été assurée par Lifi artistes de Meximieux, et le repas cuisiné par le traiteur Del Forno de Saint-Georges-de-Reneins.

Affaires sociales









Maison

Pain et Gourmandises
BOULANGERIE - PÂTISSERIE - SNACKING

Pains **pétris, façonnés et cuits sur place**
Farine issue de **blé 100% français**
Pâtisseries maison



220 Rue du Beaujolais, Jassans-Riottier
04 74 60 92 03

Du lundi au samedi 5h30 - 19h30
Dimanche : 6h - 19h

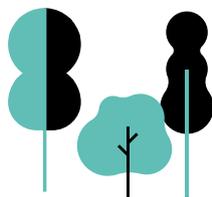
AIDE AUX DEMARCHES ADMINISTRATIVES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques, nous vous proposons 2 Services GRATUITS, CONFIDENTIELS ET OUVERTS À TOUS

FRANCE SERVICES DOMBES SAÔNE VALLÉE

1 rue de la Gare 01600 TRÉVOUX
09 70 21 22 93

Lundi	-	14h – 19h
Mardi	10h – 13h	14h – 16h
Mercredi	10h – 13h	-
Jeudi	10h – 13h	14h – 16h
Vendredi	10h – 13h	14h – 16h
Samedi	8h – 12h	-



PIMMS (POINT D'INFORMATION MÉDIATION MULTI-SERVICES) MÉDIATION GARET :

20 place Louise Michel
69400 Villefranche-sur-Saône
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30

- Permanence juridique tous les mercredis matin de 9h à 12h30.
- Permanence avec le délégué des défenseurs de droits, une matinée par mois.



Votre jardin, c'est notre métier !

Aménagements paysagers
Arrosage automatique
Bassins

Tél. 04 74 68 74 02 Fax 04 74 62 34 93

706, route d'Herbain 69400 ARNAS

Entreprise paysagiste qualifiée

contact@calad-paysagiste.com



Garage NOAILLY - S.A.S.

Réparations toutes marques
Carrosserie

Dépannage 24h/24 7j/7

Tél. 04 74 60 94 01

270 rue du Beaujolais - 01480 Jassans Riottier



richard.noailly@garagenoailly.fr

FETES ET CEREMONIES

En savoir +



COMMEMORATIONS AU MONUMENT AUX MORTS

8 MAI 1945



11 NOVEMBRE 1918



DISTINCTIONS

MARIELLE MELNYCK PREND SA RETRAITE AU 1^{ER} SEPTEMBRE



Marielle Melnyck née Bressous débute sa carrière le 1^{er} juillet 1984 en qualité d'agent de bureau à la mairie de Jassans où elle effectue toute sa carrière professionnelle au service social et CCAS, forte de sa connaissance du terrain et des familles. Nous lui souhaitons une bonne retraite.

BIENVENUE À LÉA CROST

Léa a pris ses fonctions le 1^{er} juin, recrutée pour remplacer Marielle Melnyck. Elle prend en charge les affaires sociales, les affaires scolaires et la gestion des restaurants scolaires.



SYLVIE CAUX • MÉDAILLE ARGENT 2023

Sylvie a intégré la collectivité de Jassans-Riottier le 28 août 2000.

MIREILLE ROSIER • MÉDAILLE ARGENT 2023



Mireille a intégré la collectivité de Jassans-Riottier le 1^{er} septembre 2001 au sein des écoles.

MAXIME SILVER-GONZALER • MÉDAILLE ARGENT 2023



Maxime Silver-Gonzaler a intégré la collectivité de Jassans-Riottier le 1^{er} septembre 2003 en qualité d'agent de sécurité.

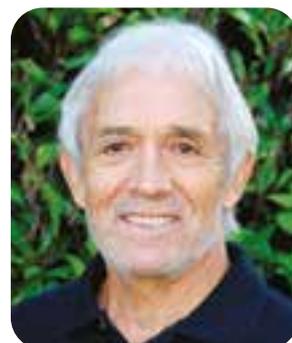
BIENVENUE À VÉRONIQUE MERCIER

Véronique Mercier a rejoint le service comptabilité de la mairie.



HOMMAGE

Nous rendons hommage à Albert Goiffon, adjoint aux travaux de 2008 à 2014 qui s'est éteint le 1^{er} juin à l'âge de 79 ans.



POMPIERS

REMISE DE MÉDAILLES ET PROMOTION CHEZ LES SAPEURS-POMPIERS

Samedi 2 décembre, le centre d'incendie et de secours de Jassans-Riottier était réuni en ce jour de Sainte-Barbe, à 10h afin d'honorer plusieurs sapeurs-pompiers pour leur prise de grade, ou leur remise de décoration.

Dans un premier temps une gerbe a été déposée en hommage aux sapeurs-pompiers de l'Ain décédés en service commandé, puis une remise de décorations pour 20 ans de service, soit la

médaille d'argent à été faite à :

- ♥ Cédric Laly
- ♥ Grégory Jandard
- ♥ Yohann Watrin

La promotion au grade supérieur a été donnée à :

- ♥ Nathan Pinier, promu au grade de Caporal
- ♥ Mégane Moreau, promue au grade de Caporal
- ♥ Alexandre Oto, promu au grade de Caporal chef
- ♥ Benjamin Pechoux, promu Caporal chef
- ♥ Corentin Tillet, promu Sergent
- ♥ Jacky Coiro, promu Adjudant
- ♥ Sébastien Delord, promu adjudant chef.

Tous se sont rendus ensuite à la salle des fêtes de Frans pour le banquet de la Sainte-Barbe.

Le centre de secours de Jassans, avec un effectif de 3 sapeurs-pompiers professionnels dont le chef de centre et de ses 49 sapeurs-pompiers volontaires a effectué environ 1 100 interventions en 2023.



Prise de grade



Médailles



POMPES FUNÈBRES SANCHEZ

Pere & Fils

- Organisation d'obsèques
- Transport toutes distances
- Contrat obsèques
- Chambres funéraires avec accès digicode



CONVOI BASE
à partir de
1600€*

Corbillard 4 porteurs

Cercueil chêne

Démarches administratives



2 autres formules disponibles

- Prestige
- Excellence

*Hors frais de travaux cimetière, taxe de crémation et chambre funéraire.

ZAC du Pardy - 01480 FRANS

www.marbrerie-pompes-funebres-sanchez.com

Permanence téléphonique **24h/24 7j/7**

09 62 35 70 26



ASSOCIATIONS

En savoir +



COMITE DES FETES

LE 1^{ER} AVRIL 2023

Les comités des fêtes et Jumelage ont accueilli Roch Voisine, chanteur canadien de passage en France. Super spectacle à l'espace Paul Colombel. Le public nombreux et chaleureux était ravi.

LE 13 JUILLET 2023

Le comité des fêtes a organisé un repas champêtre aux Cariattes, soirée très agréable. La population de Jassans est venue se restaurer danser et admirer le magnifique feu d'artifice tiré sur la Saône.

Venez nous rejoindre avec votre bonne humeur et vos idées.

PRATIQUE

• Jacqueline Bouzit
06 19 92 19 63

• Mireille Masson
06 07 18 32 61



BAR RESTAURANT « LE TILLEUL »

136 avenue de la Dombes - 01480 JASSANS-RIOTTIER

06 81 35 84 52

Plat du jour 10 € • Formule à partir de 12 € • Formule complète à 17 €

Grenouilles et Tête de veau les vendredis midis
Du lundi au vendredi dès 6h45



CHOEUR VAL DE SAÔNE

Après le magnifique spectacle « Tout pour la musique » donné en décembre 2022, une trentaine de nouveaux choristes ont rejoint, le 10 janvier, le Chœur Val de Saône, sous la conduite d'Evelyne Lagarde, pour la reprise des répétitions hebdomadaires dans la salle des fêtes de Jassans.

Durant l'année 2023, la vie de l'Association a été marquée par différents temps forts :

- 🍷 La tenue, le 7 mars, de son assemblée générale, puis le 26 avril, d'une réunion de préparation du futur spectacle « Goldman »
- 🍷 La participation du Chœur à la cérémonie commémorative du 8 mai 1945 à Saint-Didier-de-Formans, à l'occasion d'une journée de travail du Chœur dans la salle des fêtes de la commune. (Interprétation de « La Marseillaise » et du « Chant des Partisans »).
- 🍷 Une aubade donnée le 14 juin par une cinquantaine de choristes aux résidents des « Magnolias » à Villefranche
- 🍷 Un concert en extérieur donné par 150 choristes pour la Fête de la Musique de Trévoux, le 21 juin
- 🍷 Le week-end de reprise au lycée agricole de Cibeins les 2 et 3 septembre, et la participation du Chœur le 2 septembre au Forum des Associations dans l'Espace Colombel de Jassans-Riottier.
- 🍷 Une pré-générale studieuse le 22 octobre avec les musiciens des concerts et une générale intense le 29 novembre
- 🍷 Une fin d'année en apothéose avec 4 concerts à guichets fermés dans l'Espace Paul Colombel : le spectacle 100% Goldman, sous la direction d'Evelyne Lagarde, et accompagné par quatre musiciens de talent, a remporté tous les suffrages du public, qui a partagé avec les choristes la même passion, le même bonheur de chanter, en

l'occurrence les textes et les mélodies de Jean-Jacques Goldman. Un fabuleux moment de partage pendant lequel tous les soucis ont été oubliés !

Chaque année, Evelyne Lagarde et le Chœur Val de Saône relèvent le défi que représente la création d'un spectacle original. Retenez d'ores et déjà les dates des prochains concerts, fin 2024 !



Evelyne Lagarde

RDV

Concerts

5, 6 et 7 décembre

PRATIQUE

Evelyne Lagarde • Chef de Chœur

Sylvie Molard • Présidente

06 77 72 24 87

 [choeurvaldesaone](https://www.facebook.com/choeurvaldesaone)

www.choeurvaldesaone.fr



Choeur Val de Saône

PEINTRES AMATEURS

Exposition peinture des élèves de Robert-Alain Golay les 7 et 8 mai 2023 à Jassans-Riottier.

Style de chacun des peintres très différent. Belle gamme de tableaux très variés et démonstration de la progression d'année en année.

Remerciement au maire et à son équipe pour son accompagnement. Nous sommes ouverts à de nouveaux talents, venez nous rejoindre !

RDV

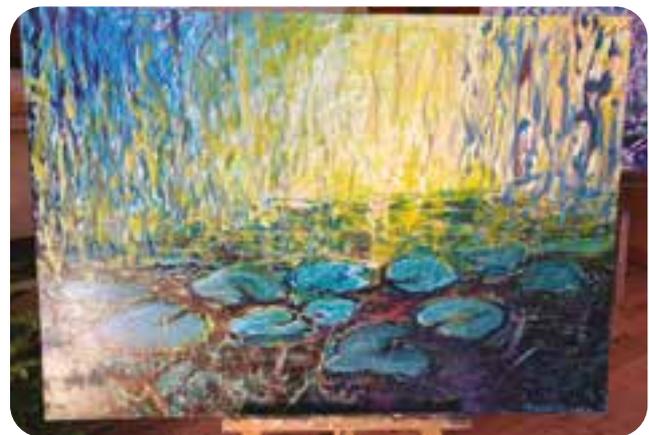
Exposition de peinture

1^{er} et 2 juin

PRATIQUE

Robert Alain Golay

06 74 39 06 15 • golay.robert.alain@gmail.com



CREALIRE



Grâce aux adhérents et à la vente de Noël, l'association Créalire a pu organiser une sortie au petit train de Anse que les boutchoux ont bien appréciée.

Merci à toutes les personnes qui ont participé à cette vente. Les ateliers ont repris en septembre avec de nouveaux projets.

Vous êtes assistante maternelle sur Jassans-Riottier, vous souhaitez nous rejoindre, contactez-nous.



Sortie petit train Créalire

PRATIQUE

Gaëlle Chareille

06 95 74 27 52

FESTIDAY'S

**Festivités Evènements Talents Imaginatif
Divertissant Amitiés Young Solidarité**



La 1^{re} descente de la Saône en baignoires et sanitaires a remporté un beau succès en 2023, nous remettons en jeu la coupe des vainqueurs remportée par l'équipage des Vikings (équipe jassannaise)



Pour la deuxième édition fixée au 22 juin 2024, sur le thème des JO. Particuliers, associations, entreprises, élus sont chaleureusement sollicités pour relever ce défi sportif et humoristique.



PRATIQUE

Christian Andro • Président
06 07 47 97 98

APAL

Association Part'Âges Loisirs

Notre association existe depuis bientôt 10 ans et compte à ce jour une centaine d'adhérents. Nous vous proposons tout au long de l'année diverses activités : jeux de société, marche, atelier mémoire. Nous organisons aussi des soirées à thème (Conscrits, Thé dansant, Beaujolais nouveau....). Des sorties, des repas vous seront aussi proposés.

Cette année nous avons organisé entre autres :

- 🔪 **En mars** : Fête des conscrits, un concours de coinche
- 🔪 **En avril** : un repas « grenouilles »
- 🔪 **En juin** : un minigolf avec repas
- 🔪 **En octobre** : visite des serres Abdilla suivi d'un repas

Pour 2024, un voyage au Portugal est programmé. La solidarité et le partage sont pour nous primordiaux.

Venez nous retrouver tous les lundis après-midi, à la salle des Fêtes de Jassans (à côté de la mairie) de 14h30 à 18h. L'adhésion est actuellement de 10€ par an.

PRATIQUE

Annie Benoit
06 83 35 31 05 • assopartagesloisirs@gmail.com



Visite des serres

CENTRE SOCIAL MOSAIQUES



Que s'est-il passé au centre social Mosaïques en 2023 ?

Le Centre Social Mosaïques avec Alfa3a, écoute, accompagne et associe les habitants à la construction d'actions et de projets leur correspondant. L'équipe est constituée d'une vingtaine de salariés et d'une vingtaine de bénévoles. Cette année 2023, ensemble nous avons construit et proposé de nombreuses idées aux habitants.

L'accueil de loisirs imagine et anime le périscolaire tout au long de l'année, les mercredis ainsi que les vacances qu'il adapte aux enfants de 3 à 10 ans. Différents thèmes ont été abordés comme les mythes et les légendes, l'astronomie, les aventures d'Astérix et Obélix puis les quatre éléments. Tous les soirs, des bénévoles proposent de l'aide aux devoirs qui est très appréciée des familles.



L'espace jeunes accueille un public de 11 à 25 ans tous les jours en fin de journée, les mercredis ainsi que les vacances scolaires. Les animatrices accompagnent les jeunes à l'autonomie

et à la citoyenneté. Pour exemple, les jeunes vont régulièrement proposer aux habitants des tournées citoyennes qui consistent à offrir un moment de partage avec une collation dans la ville.

En automne 2023, 6 jeunes ont pu visiter Bruxelles suite à un concours gagné sur la citoyenneté européenne.



L'espace famille et adultes a proposé des ateliers de soutien à tout petits prix aux seniors comme l'accompagnement à la sécurité routière ou encore le yoga sur chaise.



Les familles peuvent resserrer leurs liens ou profiter d'un temps de parenthèse lors des rencontres de médiation par le cheval, de relaxation et yoga ou encore elles peuvent partager des temps d'apprentissage autour de la cuisine et de la nature. Elles peuvent aussi inscrire leur enfant à l'accompagnement scolaire les mercredis matins pour favoriser les apprentissages scolaires grâce à la pédagogie détournée comme l'activité manuelle ou le conte.

Dans un cadre d'accompagnement de la personne, une sortie estivale a été proposée aux familles qui ne partent pas en vacances. Cette journée plage au lac de Cormoranche-sur-Saône a permis à cinquante-trois personnes de profiter d'une journée estivale les pieds dans le sable.



De plus, le centre social, la CAF et le département se retrouvent une fois par mois pour accueillir un groupe de femmes avec une esthéticienne et une professeur de yoga qui se joignent à elles chacune leur tour pour faire de ce moment un moment de détente et de valorisation de l'estime de soi.

En cette fin d'année, le groupe « Réveillon des Cœurs Solidaires » a préparé le réveillon du 31 décembre.



De septembre à juin, chaque année le centre social complète l'offre de loisirs du territoire avec cette année du badminton, de l'encadrement et du cartonnage, du yoga, de la photo, du numérique tous niveaux, de la langue des signes ainsi que l'amicale des bonnes copines qui tricotent, cousent et papotent. Une bénévole propose aussi de son temps pour accueillir les personnes d'origine étrangère désireuses de perfectionner leur français.

Cette année 2023 a été aussi une année particulière : la direction avec les salariés, les bénévoles, les habitants et les partenaires ont renouvelé le projet social qui va permettre de guider les objectifs de ces 4 prochaines années.

PRATIQUE

Retrouvez sur nos réseaux :
Facebook • Instagram • LinkedIn • WhatsApp • YouTube
centresocialmosaiques.fr

ATELIER ROUGE TERRE

Association culturelle de pratique des arts céramiques au centre culturel de Jassans-Riottier.

Violaine, artiste céramiste, propose des cours où chacun est libre de créer ses propres œuvres tout en bénéficiant de l'aide d'une artiste chevronnée. Chaque année nous accueillons une trentaine d'élèves au sein de l'atelier.

Cours hebdomadaires les jeudis de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h et les vendredis de 9h30 à 12h.
Cours mensuels les samedis sur demande.

Inscriptions à l'année ou à la séance, n'hésitez pas à nous appeler pour plus de renseignements.



Vernissage

PRATIQUE

Violaine Chatre-Belle
06 72 40 65 99 • vchatrebelle@gmail.com



Ets François

CHARRIN

vidange et assainissement

04 78 43 60 08
interventions@charrinvidange.fr
7 av. de la République
69380 Chazay d'Azergues
www.charrinvidange.fr



2023, une année prolifique... une année comme les autres !

Aide alimentaire : toutes les semaines nos bénévoles s'occupent de 40 à 50 familles, 1 semaine les personnes motorisées viennent à Trévoux pour recevoir leurs paniers en produits frais, la semaine suivante nous nous déplaçons pour les personnes en situation de handicap, non motorisées ou trop âgées pour se déplacer pour uniquement des produits secs. Distribution de la brioche dans nos 5 maisons de retraite en Janvier ; Journée de la femme le 6 Mars, fête des Mères en Mai nous essayons de « gâter » nos bénéficiaires. Noël lumineux, paniers gourmands pour les fêtes, théâtre en mars, tarot en avril, notre quête d'argent en mai (très difficile cette année). Brocante en juin. Quête de fournitures scolaires en septembre à Cultura, paquets cadeaux chez King Jouets en octobre et dès novembre jusqu'à mi-décembre. Nous donnons des cours de Français à Trévoux. Le 23 octobre notre défilé de mode de 2^e main sorti tout droit de notre vesti-boutique à Jassans a reçu un énorme succès. Nous avons eu la

chance d'avoir Miss Rhône -Alpes comme participante. Le 2 novembre l'école de Cibeins a remis à Chrystelle un chien d'aveugle : Sépia, pour lequel nous avons participé au financement de sa formation.

Nos activités demandent un investissement de la part de nos bénévoles. Nous nous adressons à vous pour nous aider : si vous avez 2h de votre temps voire plus, pourquoi ne pas venir rejoindre nos équipes de la Croix Rouge française ? Moment convivial de partage où chacun s'adapte selon ses disponibilités. Accueil sur rendez vous au 06 07 95 78 17.

Notre sens du devoir, du dévouement sont nos mots d'ordre pour répondre aux plus démunis.

Edith Ollier, Présidente

PRATIQUE

Siège : 82 grande rue, Trévoux

Vestiboutique : 111 avenue Monplaisir, Jassans Riottier

f • i : Croix rouge Française Trévoux

LES MEMBRES DU SECOURS CATHOLIQUE A VOTRE RENCONTRE

Le secours catholique Olivier Chauveau et son équipe proposent de nombreuses activités sociales, le jardin partagé, la cuisine, les «accueils café» ou atelier cuisine le samedi matin au local avenue Monplaisir, pour créer du lien dans la ville. L'épicerie solidaire le jeudi après-midi pour les plus démunis. Il y a de plus en plus de personnes isolées, notamment des femmes avec une petite retraite, mais aussi des femmes jeunes avec des enfants dans des familles mono parentales, depuis la hausse de l'énergie. C'est aussi le reflet du rapport du secours catholique qui fait ressortir ce phénomène sur l'ensemble de la France.

Des problèmes, un conseil ? N'hésitez pas à pousser leur porte !



PRATIQUE

04 74 09 55 59

FRATERNITE JSN



Créée en 2022 pour construire en république centrafricaine à Sibut et Nzila une « maison fraternité », l'association œuvrera pour le soutien scolaire, le développement de la formation et l'insertion professionnelle en faveur des filles mères et orphelins, l'accueil des personnes âgées et seules.

En Centrafrique, le projet a déjà commencé. La solidarité reste pour nous importante. Si vous voulez nous rejoindre et nous permettre de concrétiser notre projet, l'adhésion annuelle est à 10€.



Concours de pétanque du 3 juin 2023

En 2023, nous avons organisé un concours de pétanque et un concert Gospel.

PRATIQUE

Annie Benoit

07 86 70 45 00 • jsnfraternite@gmail.com

LES RIVERAINS DE JASSANS

Citoyen/ne, travailleur/se, retraité/ée, parent, et tout à la fois, vous avez envie de comprendre les décisions qui nous concernent et nous touchent chaque jour ?

Vous souhaitez savoir : quel air nous respirons ? Quelle eau nous buvons ? Comment évolue notre zone industrielle basée à 500m du collège ? Comment l'agglomération de Villefranche-sur-Saône souhaite faire évoluer la ZI de Jassans-Riottier ? En quoi consiste le plan de protection de l'atmosphère de l'agglomération lyonnaise dont nous faisons partie (PPA) ?

Cette année 2024 est celle d'une mise à jour du Plan Local d'Urbanisme : le titre indique bien que nous sommes les premiers concernés... et pourtant nous sommes nombreux à ne pas le connaître !

C'est l'ouverture d'une **enquête publique** pour l'usine Granuplat en 2021 qui nous a réveillés, et qui a conduit à la création de notre association. Nous sommes un collectif apolitique de riverains engagés dans la lutte pour la protection de notre

environnement de vie. Les résultats des analyses des prélèvements atmosphériques et des rejets d'eaux de Granuplat réalisés mi-septembre 2023 sont non conformes.

Notre mairie s'implique avec nous dans cette surveillance et les actions que nous souhaitons mettre en place sur le court, moyen et long termes. Nous avons distribué des flyers vous alertant (vous, habitants de Jassans-Riottier et Frans également) en novembre.

A chacun ensuite de se faire son idée, de débattre, de demander des changements. Nous recréons un lien entre voisins. Soyez conscients que nous avons chacun, chacune des compétences à faire valoir dans cette association pleine d'énergie pour faire avancer les choses.

Notre première réunion de présentation et d'information a eu lieu le 23 novembre. En attendant la prochaine, n'hésitez pas à nous contacter.

PRATIQUE

lesriverainsdejassans@gmail.com

lesriverainsdejassans.wordpress.com

SOU DES ECOLES



Karine Chuzeville reprend la présidence du Sou des écoles à la place de Virginie Hoang.

Cette rentrée 2023, le bureau a été entièrement remanié.

Nous organisons plusieurs importantes manifestations : bourse aux vêtements, buvette lors du concert Chœur Val de Saône, spectacle de Noël, loto en partenariat avec le CLED et diverses ventes.

Les bénéfices récoltés permettent de financer des sorties ou projets scolaires.

En 2022 / 2023, la somme de 15 000 € a aidé ou financé en totalité : des intervenants (initiation hip hop, cours de cuisine,...), des sorties scolaires (cinéma, ferme,...), la classe découverte, la réalisation d'un court métrage, rêve de zik... Pour mener à bien nos manifestations et notre intention d'organiser une Kermesse qui regroupera les trois écoles, nous avons toujours besoin de parents bénévoles, ce qui nous manque cruellement. Venez nous rejoindre !



Spectacle du Sou



Spectacle du Sou

PRATIQUE

Karine Chuzeville - Présidente

sou.des.ecoles.de.jassans@gmail.com

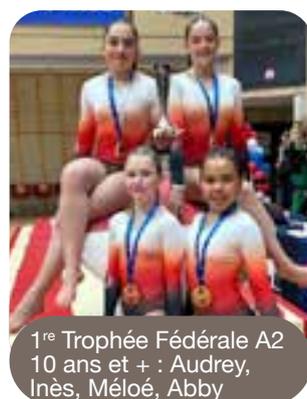
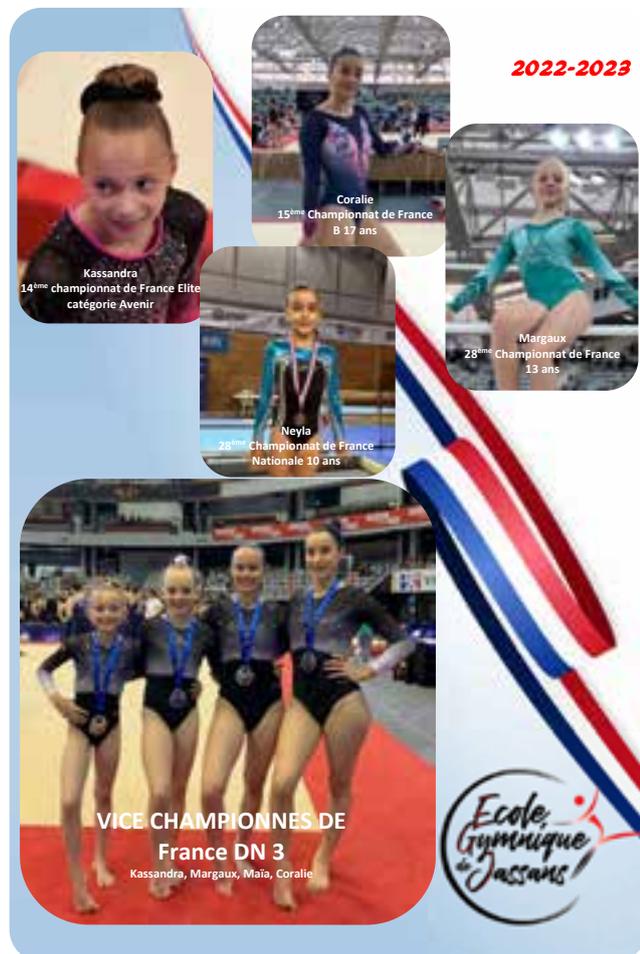
ECOLE GYMNIQUE



Désigné Club Formateur par la Fédération Française de Gymnastique, l'Ecole Gymnique de Jassans compte aujourd'hui plus de 700 licenciés répartis entre les enfants en gymnastique loisirs ou compétition et les adultes en Pilates, Step, renforcement musculaire.

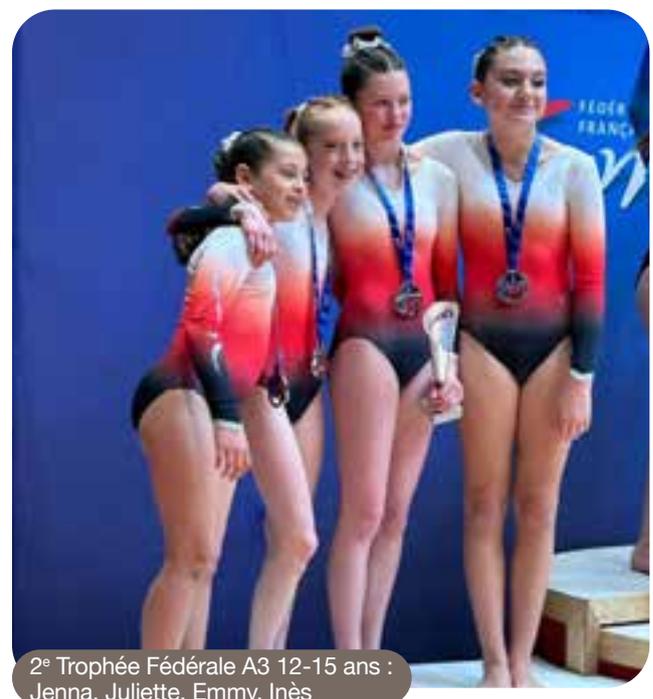
Une très bonne saison 2022/2023 ponctuée par un titre de vice championne de France en DN3, un titre de championne Fédérale A2, un titre de vice championne Fédérale A3 et un titre de Championne Régionale pour les poussines.

Pour la saison 2023/2024, nous fêtons lors de notre Gala les 50 ans du club !



REMISE OFFICIELLE DES CLÉS DU BUS OFFERT PAR LA RÉGION AUX CLUBS DE FOOTBALL ET DE GYMNASTIQUE DE JASSANS-RIOTTIER

Samedi 9 décembre, Alexandre Nanchi, conseiller régional délégué aux sports a remis officiellement à Noël Masson président et Jean-Luc Briel président adjoint du club de Football - Jassans-Frans ainsi qu'à Sylvie Segura, présidente du club de gymnastique EGJ, les clés de minibus offerts par la «Région Auvergne Rhône-Alpes».



LE CLED : CLUB LOISIRS ET DECOUVERTES



20 ans déjà.

Le CLED a réuni plus de 170 adhérents pour fêter ses 20 ans le 25 mai 2023 au château du Souzy à Quincié. Ils ont pu ainsi évoquer des souvenirs sur les pionniers qui ont créé le CLED en 2003 et honorer leurs présences.

Aujourd'hui, le CLED, club loisirs et découvertes, s'adresse aux retraités de Jassans-Riottier et propose chaque année 8 activités permanentes et 30 rencontres (voyages, visites, découvertes, repas à thème) à ses adhérents.

Toutes ces activités et rencontres sont préparées et encadrées par une soixantaine de Clédiens bénévoles.

Pour mieux connaître le CLED, vous pouvez nous envoyer un mail !



20 ans du CLED au château du Souzy



Jacques Philip et Attila Vadas, créateurs du CLED

PRATIQUE
cledcontact01@gmail.com

TAEKWONDO

Encore un week-end bien rempli pour la section Jassans de l'Académie Grand Lyon Taekwondo.

- 🥈 **en argent** : Apolline Duport (section Dardilly)
- 🥉 **en bronze** : Essad Yildirim (section Lyon 9).

Le dimanche 26 mars avait lieu la coupe de région Auvergne-Rhône-Alpes pour la catégorie des benjamins. 5 sociétaires du club y participaient. Au final, 5 médailles dont 3 titres régionaux :

Le club termine 2^e au classement des médailles qualitativement (avec autant de médailles d'or que la meilleure équipe de la compétition) et 3^e quantitativement.

- 🥇 **en or** : Manel Boumediene (section Jassans), Paolo Luca (section Jassans) et Yun Rabeson (section Lyon 5)



AMUSJ

Grand stage national de Qi Gong et Tai Chi de l'Ascension organisé par l'Amusj, qui rassemble une centaine de personnes et qui a lieu chaque année sur 4 jours avec Thierry Alibert, expert de renommée internationale, assisté de nos 2 professeurs Céline Garnier et Thierry Garnier.



1



2



3



4



5



6



7



8

1 - Thierry, Médaille d'argent jeunesse et sport fondateur des sections karaté 5^e dan Wushu et 4^e Dan Karaté

2 - Qi Gong, Tai Chi Stage AMUSJ 2023

3 - Jujitsu - Championnat Rhône-Alpes combat - Yanis Clairet médaille bronze - Mohamed Maali médaille Or - Kaiss Clairet médaille Or

4 - 2^e dan Qi Gong de Catherine Goyard et Patricia Rimbart

1^{er} Dan Tai Chi de Guillaume Ailloud et Djamel Cidi

5 - Judo - district Rhône - Lohan médaille Or

6 - Judo - Championnat du Rhone - Sheima Medaille - médaille argent

7 - Karaté - Championnat interdépartemental - Assia et Amiora Ben Belhassen médailles Bronze

8 - Karaté - defence training - démonstration forum des associations

BASKET



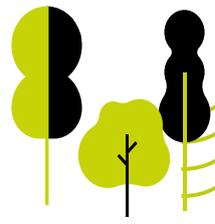
Passation de pouvoir symbolique entre l'ancienne présidente Jocelyne Even et le nouveau président Thierry Sothier



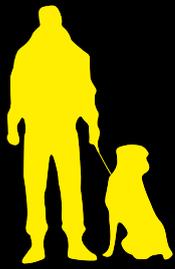
Équipe féminine fanion

RDV

Loto
17 mars 2024 • Espace Paul Colombel



IGS



Jean-François COLOMBIER
Directeur

SÉCURITÉ PRIVÉE

Intervention – Gardiennage – Surveillance

- Agent de prévention et de sécurité
- Agent cynophile de sécurité (Maître-chien)
- Agent incendie (S.S.I.A.P. 1-2-3)
- Agent rondier et intervenant sur alarme



contact@igs-securite.com
06 84 75 40 06

www.igs-securite.com 24h/24 - 7j/7

RCS Bourg-En-Bresse 41477961- Siret : 4147796100023 - Code Ape 8010Z - N° TVA Intracommunautaire : FR4741477961
Autorisation cnaps société : AUT -001-2112-09-01-2013-0345347 - Autorisation cnaps dirigeant : AGD -001-2028-07-17-2023-0344635
Art.L612 -14 du CSI : L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient

K-DANSE



C'est une nouvelle saison qui démarre chez K-Danse et pas n'importe laquelle puisque l'association fête ses 10 ans cette année !

Nos profs sont encore bien occupés en cette rentrée avec leurs cours de danse la semaine et la tournée avec les Chœurs de France le week-end. En effet ces 2 derniers mois ils ont joué leur spectacle plus de 15 fois dans 8 villes de France, en passant par la Picardie, les Bouches du Rhône, les Hauts de France, l'Aquitaine, mais aussi et bien sûr la Capitale et d'autres jolis coins de notre beau pays.

RDV

Vente de Paëlla

Samedi 10 février
Sous la Halle

RDV

Battle entre K-marades (battle des élèves)

Samedi 30 mars
Espace Paul Colombel

RDV

Gala de fin d'année

Samedi 22 juin
Espace Paul Colombel



www.avexpertise.com

**CERTIFICAT DE LOI CARREZ,
DIAGNOSTIC D'AMIANTE,
PLOMB, GAZ, ÉLECTRICITÉ**

Contactez
David Andreani

contact@avexpertise.com

Sylvia Berthier

OFFICIANTE DE CÉRÉMONIE LAÏQUE CERTIFIÉE

06.75.44.00.77

Sylvieb.mariagelaique@gmail.com



SUPER WEEK END au concours MILEADE pour les élèves de Jazzy Jass



Groupe Jazz Poussin Amateur 1

Juliette, Moëlle, Clara, Esther, Lyna, Leane, Agathe, Eden, Jade, Valentine, Lou Anne et Moëlle: 2^{ème} prix (moyenne: 15,7/20)



Solo Jazz Poussin Amateur 1

Juliette : Encouragement du jury (moyenne 12/20)

DUO Jazz Benjamin Amateur 1

Solène Legrand et Inès Castro : 2^{ème} prix avec la meilleure note dans leur catégorie (moyenne: 14,7/20)



Groupe Jazz Benjamin Amateur 1

Inès, Leïla, Lola et Solène : Encouragement du jury (Moyenne 12/20)



Groupe Jazz Junior Amateur 1

Manon, Lana, Louise, Laura, Koren, Romane, Elisa, Mathilde, Romane, Manon et Anne Charlotte: 3^{ème} prix (moyenne: 12,5/20)



1



ATELIERS BIEN-ETRE

LES ATELIERS DU SAMEDI

11H45 à 12H45

07/10/23

11/11/23

08/12/23

13/01/24

10/02/24

08/03/24

13/04/24

11/05/24

08/06/24

28/06/24

A LA SALLE DE DANSE DE JASSANS RIOTTIER



Tarif : 5 euros

Réservation : associationjazzyjass@gmail.com

2



3

1 - 25 mars 2023 Concours Régional MILEADE perpétué avec plus de 390 participants. Cette journée a été à nouveau un franc succès avec des bénévoles formidables : ils ont su répondre à l'affluence lors des pauses et su gérer les quelques aléas de cette journée.

2 - Pour cette nouvelle saison, l'association réitère ses ateliers parent/enfant, ateliers bien être

3 - juin 2023 Spectacle « Le tour du monde en 80 jours »

PRATIQUE

Jazzy Jass

06 01 94 85 55 • associationjazzyjass@gmail.com

www.jazzyjass.fr

@jazzyjassdance

CLASSE EN 3





INTERCLASSE

La reprise sur l'année 2023 a été intense au niveau de l'Inter-classes dans l'accompagnement des différentes manifestations. Elle a aussi été l'occasion de belles rencontres. Début juin, pour la première année, organisation d'une soirée guinguette avec une belle participation du public pour une soirée bien animée. Fin octobre, à l'initiative des futurs 20 ans de la classe en 5, la soirée Laser Game a réuni une grande majorité des classes et surtout en intergénérationnel. On vous donne rendez-vous en 2024 et Vive les Classes !



Soirée guinguette interclasse



CLASSE EN 0



Brocante du 1^{er} mai

CLASSE EN 2



Vente de la classe en 2

HONNEUR



La boule fraternelle honore son conscrits M. Guillot



CLASSE EN 4

Belle année 2023 : succès de nos ventes avril et octobre (saucissons briochés, terrines, jambon à l'os, gâteaux de foie), soleil et bonne humeur pour nos deux concours de pétanque...

Et surtout la préparation active par toute l'équipe de la 4, de notre Fête des conscrits 2024, le vendredi 1^{er} mars (défilé 20h) et le dimanche 3 mars (défilé 11h30). Nous convions tous les Jassanais à venir tous ensemble partager ce long week-end festif !



PRATIQUE
Claude Chavet • Président
06 80 15 78 97 • classe4jassans@gmail.com

CLASSE EN 5



Demi-décade - Croisière en méditerranée

CLASSE EN 8



Vente de la classe en 8

CLASSE EN 9



Vente de la classe en 9

DIDIER BIBET
ENTRETIEN PAYSAGER

AUX 4 SAISONS

06 26 19 07 38
483, rue du Chanay - 01600 MISERIEUX

GONNET Travaux Publics

- Entreprise de travaux publics
- Assainissement • Terrassement
- Location de bennes

133 Chemin des Libellules
69400 ARNAS • Tél : 04 74 60 05 30

INFORMATIONS PRATIQUES

En savoir +



URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE OU PERMIS DE CONSTRUIRE ?

- Construction (ou extension) d'une maison, d'un abri de jardin ou de voiture...
- Construction d'une piscine enterrée ou hors sol...
- Changement de menuiseries extérieures, installation d'une pergola...
- Ravalement de façade, isolation thermique extérieure...
- Pose d'une clôture, de panneaux solaires ou d'un bloc climatisation / pompe à chaleur...

Tous ces travaux sont soumis au dépôt soit d'une déclaration préalable soit d'un permis de construire en fonction de leur surface, de leur situation...

Pour tout renseignement sur le dossier à déposer en mairie et les pièces le constituant, prenez rendez vous auprès du service Urbanisme de la mairie.

PRATIQUE

Service Urbanisme
04 74 09 86 98 • urba@jassansriottier.fr

VOS DÉMARCHES D'URBANISME EN LIGNE

La Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône et les communes proposent aux particuliers et aux professionnels un guichet numérique, disponible 7j/7, qui permet de réaliser toutes ces démarches en ligne.



Gratuite, simple et sécurisée, la dématérialisation est une solution supplémentaire de dépôt qui facilite les demandes et limite les déplacements.

PRATIQUE

Rubrique Urbanisme / Déposer un dossier
www.jassansriottier.fr

2024 - APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ET DE L'HABITAT - PLUIH



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat est l'expression du projet de territoire en termes d'aménagement. Il va venir remplacer, à l'horizon 2024, les cartes communales et les PLU communaux. Il définit les grandes orientations de la Communauté d'Agglomération à l'horizon 2032 pour répondre aux besoins en terme d'équipements publics, d'habitat, de déplacements, d'accueil d'entreprises et d'emplois.

Après l'approbation du PADD, projet d'aménagement et de développement durable, approuvé au printemps 2022, la réflexion est portée maintenant sur le volet réglementaire avec la définition des secteurs à enjeux, le zonage et la rédaction du règlement.

MI 2024

Arrêt du projet

2^E SEMESTRE

2024

Enquête publique

FIN 2024

Approbation du PLUIH

LA FIBRE OPTIQUE A JASSANS-RIOTTIER AU PRINTEMPS 2024

Une réunion publique sera programmée par le SIEA et la commune de Jassans-Riottier au printemps 2024 pour vous présenter les modalités de raccordement à la fibre.

Tenez-vous informés auprès du site internet, panneau lumineux, application mobile...

Pour tout renseignement sur l'avancement du déploiement de la fibre et tester l'éligibilité de votre adresse, vous pouvez consulter le site suivant : reso-liain.fr/avancement-du-deploiement-liain.

SECHERESSE ETE 2023 – CATASTROPHE NATURELLE

La commune de Jassans-Riottier a engagé une procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la sécheresse de l'été 2023, auprès de l'Etat.

La demande sera examinée par la commission interministérielle en 2024.

Vous avez constaté l'apparition de fissures inhabituelles sur votre habitation pendant l'été 2023, faites-vous connaître auprès du service urbanisme urba@jassansriottier.fr qui vous informera si l'état de catastrophe naturelle est reconnu ou non.

PRATIQUE
Plus de renseignements
www.jassanriottier.fr rubrique Urbanisme



ELECTIONS

Avant chaque élection présidentielle, une refonte des listes électorales est faite. Plus de 200 cartes d'électeurs reviennent non distribuées chaque année.

En 2023 la commission de contrôle des listes électorales a procédé à la révision des listes et à la radiation des cartes revenues NPAI (N'habite Pas à l'Adresse Indiquée) depuis 3 ans.

Ces cartes n'ont pas été récupérées lors des dernières élections.

Les personnes ayant changé de commune ont été radiées si elles ne possédaient aucune attache.

Pour celles qui ont déménagé à l'intérieur de la commune sans faire de changement d'adresse, il se peut qu'elles aient été radiées également. Vérifiez en mairie ou sur internet – service public – si vous avez encore une inscription en cours de validité.

Dans le cas contraire, deux possibilités pour vous réinscrire :

- vous pouvez vous réinscrire en présentiel au service élections de votre commune avec justificatif de domicile de moins de 3 mois et carte nationale d'identité
- vous pouvez vous inscrire par internet, dans service public – inscription sur liste électorale.

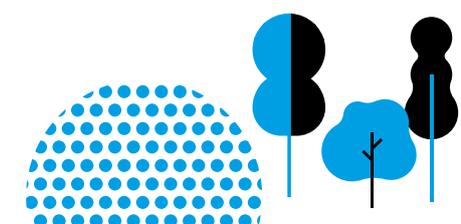


ELUS DEPARTEMENTAUX

Les conseillers départementaux du Canton de Trévoux :

 Marc PECHOUX 04 74 08 73 73 marc.pechoux@cg01.fr	 Nathalie BARDE 06 19 40 67 91 nathalie.barde@cg01.fr
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Le député de la 2^e circonscription :
Romain DAUBIE - Député de l'Ain
Permanence parlementaire : 77, Grande-Rue – BP 129
01120 MONTLUEL
Tél : 04 81 65 74 43 • SMS : 06 58 51 51 57
E-mail : romain.daubie@assemblee-nationale.fr



ÉTAT CIVIL

FÉLICITATIONS AUX JEUNES MARIÉS



Félicitations à Eloïse et Martin
et leur petit Elio



Félicitations à Laurie et Sébastien



Félicitations à Manon et Tom

Janvier

- Madeleine KÉCHICHIAN
et Jean-Claude DUMAS..... le 21

Mars

- Lucile PORTE
et Régis SENELONGE le 25
- Josette BUISSON
et Gilbert CORNOUILLER le 25

Avril

- Cindy RÉMY
et Nelson DUMONTET le 22
- Mariam KONE-RIBAS CASAMITJAMA
et Idrissa BAGAYOKO..... le 29

Mai

- Sabrina ALTIER
et David DA SILVA ARAUJO..... le 6
- Ludivine VALLA
et Richard TESSIER..... le 17
- Sarah BEN GHALIA
et Numan KARATAS le 20
- Asmae FAOUZI
et Emmanuel MURAT le 20
- Alya SOUNNI
et Ryan QUICQ le 27

Juin

- Angélique HERMET
et Aymeric NAPOLY le 10
- Patricia VEYRAT
et Jean-François LAUMAIN..... le 10
- Brigitte BASSARD
et Rodolphe GIBAUD..... le 17
- Sylvette RODOT
et Pascal PERRAD..... le 17
- Sarah KHADRAOUI
et Salim ZARAOUI le 24

Juillet

- Marion SARDINHA DE FREITAS
et Guillaume BOURNE le 1^{er}
- Loriane VINCENT
et Alexandre DEVIN le 1^{er}
- Viviane BATOZ
et Marc BERGER..... le 8
- Marianne MONDON
et Etienne BOUCHER le 29

Août

- Manon SERVANT
et Tom GOULOIS..... le 25
- Marion CHRISTOPHE
et Nicolas KREMER le 26

Septembre

- Elisa LEYNAUD
et Christophe BERNARD le 9
- Laurie BRINET
et Sébastien HOARAU le 16
- Marine BERTHET
et Mehdi RAKI..... le 23
- Orléna MENACEB
et Abdelkader KHIMDA..... le 30

Octobre

- Eloïse NALLET
et Martin VIALLA..... le 21
- Séfora BOUABDALLAH
et Damien CROSO le 28

Novembre

- Anaïs GIANGRANDE
et Maxime RICHE le 10

BIENVENUE AUX BÉBÉS

Janvier

- MAGDINIER Charles le 06
- BELBACHIR Assia le 13
- NAZARET Emmy le 21
- BROUSSE Mélanie le 29

Février

- CHUZEVILLE Eva le 05
- BOULZAR Selma..... le 08
- SPINOLA Aïden le 09
- JULLIARD Léa le 20
- LAURENT Aléna le 20
- SOARES Mattia le 24

Mars

- GANDIT Aaron..... le 17
- GANDIT Iris..... le 17
- YAHIA CHAREF Manel..... le 18
- VARGAS Noa..... le 26

Avril

- RAKI Sarah le 03
- STANIUL Quentin..... le 10
- LOPES Julia..... le 12

Mai

- CERDAN Janelle..... le 4
- VERNAELDE Enola le 11
- SOARES DA SILVA Gabin..... le 17
- LEBON TURPIN Néhémie..... le 22

Juin

- NIOBEY James..... le 09
- SENELONGE Noé le 21
- DJEDIR Naïm..... le 23
- GRATALOU Lyana le 25
- DESSERT Léo le 29

Juillet

- BOUZIT Sirine..... le 1^{er}
- RHABA Bilal..... le 09
- ADOUAN Jenna..... le 13

Août

- WEISS Léonie..... le 05
- CHERMITTI Ismaïl..... le 13
- BERTY POTHIER Naël..... le 3

Septembre

- JULLIARD Cayden..... le 1^{er}
- MARTIN GOYON Léandre le 5
- DA COSTA VALADERES Victoria ..le 7
- JAMBON Victoria..... le 10
- POMMIER Théo..... le 20

Octobre

- BARRAS HEWLETT Lucas le 1^{er}
- DOGRU Mehmet le 2
- PARIS Ulysse..... le 4
- SOARES Leya le 4
- OUAFI Léna le 9
- DEMIRHAN Alya le 26

Novembre

- DETROIT Camila..... le 14
- KOURTELI Safiya..... le 26

Décembre

- BRIZE CHETAIL Rose
Denise Sylvie le 14
- FERREIRA Souhyab..... le 17
- BOURNET Naëly le 30

**REGRETS POUR NOS CHERS DISPARUS****Janvier**

- MEYNET Georgette
veuve CLIER..... le 3 (90 ans)
- SIGNERET Marie-Louise
veuve MOREL..... le 4 (92 ans)
- GIRAUD Monique le 10 (84 ans)
- BRINET Joseph le 26 (86 ans)
- FRERY Marie-Claude ..le 29 (64 ans)

Février

- KARABACAK Yusuf le 3 (76 ans)
- DUTEL Louise
veuve RAHAL le 6 (92 ans)
- FOURMENTEAUX Josette
veuve BOREL le 10 (87 ans)

Mars

- GERMAIN Micheline
veuve JABIOT..... le 8 (80 ans)
- DE BALMANN Marie.... le 9 (86 ans)
- ARANEGA Anne le 22 (68 ans)
- LAMBERT Jean le 25 (78 ans)
- DEBOEUF Nicole veuve
MOISSONNIER..... le 30 (87 ans)

Avril

- NASRI Lahcene le 7 (79 ans)
- TAUTY Pascal..... le 8 (63 ans)
- LONGEFAY Nathalie ..le 13 (56 ans)
- BAYRAK Zeynep
épouse OZKAN le 20 (62 ans)

Mai

- MOYNE André le 3 (93 ans)
- CHADENAS Elodie le 6 (23 ans)
- GUERROUA Nouara
veuve SAYAD..... le 17 (75 ans)
- NOGUER Frédéric le 28 (54 ans)

Juin

- GOIFFON Albert le 1^{er} (79 ans)
- RAUSCHER Jeannine
veuve BIESSY..... le 15 (95 ans)
- GAILLOT Roger le 17 (86 ans)
- TAVERON Dominique .le 19 (72 ans)
- ROSIER Damien le 8 (39 ans)

Juillet

- MASOIN Janine
épouse ALLINCKX..... le 1^{er} (81 ans)
- GEOFFRAY Marie
veuve GASTOUD le 6 (98 ans)
- VAL Christian le 11 (63 ans)
- BAILLARGEAU Marcel .le 14 (81 ans)
- SCHOUVEY Louise
veuve BRUN..... le 27 (92 ans)
- JOLLAND Maurice..... le 30 (67 ans)
- ABRAZIAN Roger le 30 (80 ans)

Août

- PÉCHOUX Andrée
veuve THEVENARD ...le 11 (92 ans)
- CAVET Chantal le 12 (73 ans)
- COULOUMY Gabrielle.le 13 (90 ans)
- VEYRIER Claudette
épouse MATHELIN le 16 (88 ans)
- FOURNIER Bernard...le 24 (96 ans)

Septembre

- ENCRENAZ Christiane le 11 (90 ans)
- DYLAS Claudette
veuve PRAVIEUX le 18 (91 ans)
- MILONE Frédéric le 29 (60 ans)

Octobre

- ROLLET Michel..... le 9 (74 ans)
- CHOUAG Messaoud...le 22 (86 ans)
- LEUMENIER Jean..... le 22 (79 ans)
- DAUVILLER Liliane
veuve GUMUCHIAN ..le 22 (84 ans)

Novembre

- ROLLET Yvonne le 9 (88 ans)
- DURNERIN Mireille
veuve CAPRA le 10 (93 ans)
- DEGOUT Michelle
veuve REYMOND le 11 (88 ans)
- BORSIOT Rénée
épouse PONCHON.... le 16 (90 ans)
- BERRODIER Gérard ..le 17 (73 ans)
- SOLLI Nicolina
veuve D'AMBROSI... le 26 (101 ans)
- RECULON Marguerite
veuve FORÊT..... le 26 (100 ans)
- CARRON Fernande
veuve JACOTY le 27 (86 ans)
- FAUSSEMAGNE Maurice..le 29 (92 ans)

Décembre

- THEVENET Marianne
épouse RECULET..... le 1^{er} (61 ans)
- DENAT Suzanne
veuve GILIBERT..... le 23 (96 ans)
- CALENDINI Eugène...le 24 (92 ans)

MINORITÉ

UN NOUVEL ÉLAN POUR JASSANS-RIOTTIER

Chères Jassanaises, Chers Jassanais,
Comme nous vous constatez chaque jour que Jassans-Riottier se transforme... Jassans-Riottier se bétonise... Mais Jassans-Riottier est malade :

- Malade du fait de sa circulation automobile et poids lourds infernales,
- Malade du manque de places de stationnement,
- Malade de ses voiries dégradées depuis plusieurs années,
- Malade de ses bâtiments qui se délabrent ou devenus indignes pour l'accueil du public (enfant, adulte et personnes âgées),

Cependant, Mr Le Maire, ses adjoints et ses conseillers municipaux engageant et vont engager des dépenses exorbitantes pour des projets de son programme non essentiels pour le quotidien des habitants, dont : une salle multi-fonctions dans le parc du château de Gléteins pour un coût de 5.300.000 € TTC, le centre culturel de Gléteins pour un coût de 2.367.000 € HT, une première phase de rénovation du château (Menuiseries extérieures et volets) devant accueillir les futurs locaux de la mairie d'un montant de 237.000 € HT. Dans ces moments difficiles et compliqués pour de nombreux citoyens serait-il opportun si tous ses projets doivent se concrétiser :

D'emprunter au minima 7.000.000 € vu les taux élevés des prêts bancaires passant à un endettement de la commune de 2 ans en 2023 à près de 11 ans fin 2025. La prochaine mandature en mars 2026, ne pourra pas réaliser durant quelques années quelconques projets ou travaux urgents.

D'effectuer ces travaux dans cette période où l'inflation continue d'augmenter chaque jour sur les matériaux et la main d'oeuvre, nous obligeant à chaque chantier, de voter une augmentation des coûts (avenants) pouvant aller au-delà de 20% de la facture totale (Le moins disant est-il le moins cher à la fin du chantier).

Combien d'autres avenants faudra-t-il encore accepter ? Est-ce le bon moment pour engager de telles dépenses alors que vous attendez, POUR VOUS ET VOS ENFANTS, d'autres travaux et services de la part de votre municipalité ? Vous pouvez compter sur l'équipe d'opposition « Un Nouvel Élan Pour Jassans-Riottier » mobilisée : Pour vous écouter, échanger, répondre à vos attentes et posez vos questions lors des conseils municipaux afin d'avoir des réponses écrites sur les comptes-rendus

Jean-François COLOMBIER, Raphaël OZENFANT, Michel BRIZE, Jean-Luc CHETAIL et l'ensemble de la liste « Un Nouvel Élan pour Jassans-Riottier » vous présentent leurs meilleurs voeux de Santé – Bonheur et Succès pour l'année 2024.

Nous sommes à votre écoute, contactez-nous : contact@jassans2020.fr ou Facebook : Jassans2020 – Un nouvel élan

JASSANS C'EST VOUS, C'EST NOUS

« La politique est l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde » (Paul VALÉRY)

Et pourtant, étymologiquement, la politique désigne la vie de la cité organisée, un ensemble de citoyens.

Lors du conseil municipal du 17 octobre, on nous a demandé de voter le dépôt du permis de construire de la salle multifonction de 5.3 millions d'euros sans concertation mais surtout sans consultation des besoins réels de la population et des éventuels utilisateurs. Même si l'aménagement intérieur ne semble pas toujours très judicieux et que le développement durable passe au second plan, il a été difficile d'émettre un avis et impossible de faire apporter quelques modifications que ce soit au projet. Tout est malheureusement ficelé et nous pensons que, bien que très beau, ce projet très lourd pour la commune, atteindra vite ses limites.

La consultation des différents acteurs de notre commune, la concertation,... voilà ce que nous attendons pour la suite de ce mandat, notamment en ce qui concerne l'aménagement du bâtiment des chambres de l'ancien centre de rééducation et le devenir du bâtiment actuel de la mairie voué, semble-t-il à être vendu à des promoteurs alors que nombre de nos associations auraient besoin de locaux pour leurs différentes activités. Quelles soient culturelles, sociales ou sportives nous souhaitons qu'elles soient associées à ces 2 projets de réaménagement.

En favorisant un dialogue ouvert, transparent et inclusif, nous pouvons éviter les décisions unilatérales pas forcément en lien avec les réels besoins ou intérêts de la population.

Avec toujours autant de plaisir de vous représenter, nous vous souhaitons une magnifique année 2024.

Sylvie SEGURA et les membres de l'équipe
« Jassans – c'est Vous, c'est Nous »

MINORITÉ

JASSANS AUTREMENT

Liberté Egalité Fraternité

Sont les trois valeurs fondamentales qui définissent notre société, Laïcité, tolérance, solidarité, lutte contre le racisme et l'antisémitisme, refus de la violence, liberté, fraternité en constituent le cœur.

2023, aura été une année difficile pour notre pays,

JASSANS-RIOTTIER, doit continuer à avancer, assurer son développement tout en respectant son cadre de vie. Préserver nos ressources, réussir la transition énergétique, préparer le futur de nos jeunes. L'intérêt collectif doit être la préoccupation principale de la commune.

2024 sera à nouveau l'occasion de nous fédérer autour d'un grand événement sportif planétaire : LES JO en France, le plaisir de retrouver de beaux moments de convivialités, et partager les valeurs du sport (l'équité, le travail d'équipe, l'égalité, la discipline, l'inclusion, la persévérance et le respect...).

« Il y a toujours un avenir pour ceux qui pensent à l'avenir »
François Mitterrand

Au seuil de cette nouvelle année, mesdames et messieurs, chers amis, L'équipe de JASSANS AUTREMENT se joint à moi, et vous adresse leurs vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé, de joie et de réussite.

Christian Andreo

MAJORITÉ

Bien avant notre nouveau mandat, le besoin d'une salle des fêtes était criant sur Jassans-Riottier, de la part de la majorité des associations mais aussi des habitants. En effet, la petite salle de la rue de la Mairie avait atteint ses limites depuis longtemps et la salle polyvalente avait surtout une vocation sportive. C'est la raison pour laquelle nous l'avions inscrite à notre programme, dès 2014. C'est seulement en 2021, avec l'acquisition du château de Gléteins, que nous avons pu, non seulement, sauver le patrimoine de la commune mais aussi voir une opportunité d'implantation de cette salle et ainsi tenir nos engagements. Ce projet réalisé dans le respect de la réglementation en vigueur fait appel à une équipe d'architectes spécialistes de ce type d'ouvrage qui privilégient les matériaux biosourcés et géosourcés. Il en est de même pour le futur Centre Culturel.

Certes, il nous faudra recourir à l'emprunt comme toutes les communes mais dans des proportions raisonnables, sans mise en danger de la santé financière de la commune et sans obérer les futurs projets utiles à la poursuite du développement de JASSANS RIOTTIER.

Jusqu'à présent nous n'avons fait que rembourser les emprunts contractés par nos prédécesseurs.

« Gouverner, c'est prévoir et ne rien prévoir, c'est courir à sa perte » (Emile de Girardin).

Or, pour cela, il faut une équipe municipale visionnaire telle que la nôtre, capable de se projeter sur le développement ambitieux mais raisonné, de la Commune.

L'Equipe Majoritaire

DEPUIS
21
 SUR LE TERRITOIRE
00
 ANS

+ *que jamais ensemble*
 pour vos projets immobiliers

ESTIMATION OFFERTE

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

**UNE AGENCE
 HISTORIQUE
 1993-2023**

**21 L'Immobilière
 JASSANS-TRÉVOUX**
2 agences spécialistes du territoire

Century 21 L'Immobilière Jassans
 1068 Rue Edouard Herriot, 01480 Jassans
 limmobilierjassans@century21.fr
 04 74 60 80 10

Toutes nos annonces sur nos sites internet :
 www.century21-immobiliere-jassans.com
 www.century21-immobiliere-trevoux.com

Century 21 L'Immobilière des Combattants
 1 Bd des Combattants, 01600 Trévoux
 limmobilieretrevoux@century21.fr
 04 74 17 46 08



**JASSANS
RIOTTIER**
BULLETIN MUNICIPAL

